

2015-2016

Sciences Po Toulouse

Chloé Chatton

**[ LA CAUSE DU GAZ DE  
SCHISTE EN FRANCE A  
L'ÉPREUVE DE LA  
BALISTIQUE SOCIOLOGIQUE ]**

Sous la direction de M. Julien Weisbein

## **Résumé**

Ce mémoire s'attache à étudier la controverse du gaz de schiste en France de 2010 à juillet 2016 à partir du modèle de la balistique sociologique développé par Francis Chateauraynaud. Il s'agit de comprendre comment l'opposition au gaz de schiste s'est structurée, la trajectoire qu'elle a suivie et sa portée.

Mots clés : gaz – controverse – environnement – énergie – Chateauraynaud

## Sommaire

<b>Résumé</b> .....	1
<b>Remerciements</b> .....	3
<b>Liste de sigles et des abréviations</b> .....	4
<b>Introduction</b> .....	5
A. De quoi parle-t-on ?.....	5
B. Quels enjeux ? .....	8
C. La mobilisation en France .....	9
D. Opération de cadrage .....	11
<b>Chapitre 1 - La structuration rapide du mouvement d'opposition au gaz de schiste : l'importance de la force de lancement</b> .....	15
A. Un ensemble d'éléments de contexte formant un terreau favorable à une structuration réussie .....	15
1) Des munitions déjà forgées à l'international.....	15
2) Entre échelle locale et globale, une opposition au gaz de schiste qui prend racine .....	20
B. Une force de lancement à la base d'un rapport de force durable .....	28
1) Un jeu d'arguments qui donne prise au mouvement d'opposition au gaz de schiste.....	29
2) De l'importance des acteurs et des interactions dans la formation de la controverse .....	35
<b>Chapitre 2 – Le cheminement d'une mobilisation inscrite dans la durée : d'une trajectoire en rebonds à une portée multiple</b> .....	42
A. Un mouvement à la poursuite de sa cible .....	42
1) La loi Jacob, une réponse dans l'urgence à une mobilisation menaçante : la cible partiellement atteinte .....	43
2) Une cible toujours en ligne de mire pour une cause en proie à de nouveaux rebonds.....	47
B. Une portée multiple, force du mouvement d'opposition .....	52
1) Une mobilisation qui porte au-delà de ses premières arènes .....	52
2) Un mouvement social qui permet d'ouvrir le champ des possibles .....	56
<b>Conclusion</b> .....	61
<b>Bibliographie et sources</b> .....	63
A. Rapports et publications sur le gaz de schiste et les hydrocarbures non-conventionnels .....	63
B. Articles d'actualité.....	64
C. Emissions télévisées et films .....	66
D. Publications en sciences sociales.....	67
<b>Annexes</b> .....	70
A. Annexe 1 : Liste des personnes interrogées .....	70
B. Annexe 2 : Grille d'entretien type .....	71
C. Annexe 3 : Loi Jacob .....	73

## **Remerciements**

Je remercie tout d'abord Julien Weisbein, mon directeur de mémoire, qui m'a accompagnée dans la réalisation de ce travail mais plus largement dans mon parcours universitaire et a su être un enseignant à l'écoute.

Je remercie également Philippe Chatton pour son aide et son regard sur le sujet. Merci également aux acteurs interrogés, pour leur temps et les informations précieuses qu'ils m'ont fournis.

Je tiens aussi à remercier Anne Cloarec, Agathe Pelissier, Hélène Gettmann et Camille Fouchier, pour leurs conseils et leurs oreilles attentives, qui m'ont permis de prendre du recul sur mon sujet. Et enfin merci à ma famille qui m'a soutenue, encouragée et supportée tout au long de la rédaction de ce mémoire.

## **Liste de sigles et des abréviations**

ATTAC : Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens

BRGM : Bureau des Ressources Géologiques et Minières

CGIET–CGEDD : Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies - Conseil général de l'environnement et du développement durable

CHNC : Centre des Hydrocarbures Non-Conventionnels

COP21 : 21e conférence internationale sur le climat

EHESS : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

FNE : France Nature Environnement

FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

GES : Gaz à Effet de Serre

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

OGM : Organisme Génétiquement Modifié

ONG : Organisation Non-Gouvernementale

OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

OPECST : Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques

NIMBY: Not In My Backyard

QPC : Question Prioritaire de Constitutionnalité

TAFTA: Trans-Atlantic Free Trade Agreement

UMP : Union pour un Mouvement Populaire

ZAD : Zone A Défendre

## **Introduction**

« *Les hommes de chez toi, dit le petit prince, cultivent cinq mille roses dans un même jardin... et ils n'y trouvent pas ce qu'ils cherchent...  
- ... Et cependant ce qu'ils cherchent pourrait être trouvé dans une seule rose ou un peu d'eau... »*

Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, 1943

Au début de l'année 2010 rien ne présageait que la cause du gaz de schiste s'inscrirait dans l'actualité française. Pourtant dès l'été 2010 et avec l'arrivée de l'automne, un bruit sourd commençait à monter. C'est au cœur de l'hiver 2010-2011 qu'éclot alors la controverse sur le gaz de schiste en France.

Avant d'évoquer la chronologie de la mobilisation contre le gaz de schiste en France, il nous faut revenir sur quelques éléments de compréhension de la controverse et notamment sur le gaz de schiste en lui-même et sa technique d'extraction.

### **A. De quoi parle-t-on ?**

Le gaz de schiste est un gaz naturel exploité principalement aux Etats-Unis depuis le début des années 2000. Son extraction s'est principalement développée à partir de 2005, quand les sociétés américaines ont combiné la fracturation hydraulique au forage horizontal pour extraire ce type de gaz<sup>1</sup>. L'exploitation de cette énergie fossile a connu un tel « boom » aux Etats-Unis, qu'entre 2006 et 2012 son exploitation a été multipliée par 13, faisant de ce pays la première source de croissance mondiale de production d'hydrocarbures<sup>2</sup>.

Ce gaz naturel, aussi appelé gaz de roche-mère, naît d'une transformation de matières organiques au sein de cette couche géologique imperméable comprise entre 2000 et 3000 mètres de profondeur. Et on le retrouve aussi sous le nom d'hydrocarbure non-conventionnel, ce qui comprend aussi le pétrole de schiste, car pour l'extraire il faut utiliser une technique spécifique de stimulation de la perméabilité de la roche<sup>3</sup>. Il existe différentes techniques spécifiques développées à cet effet cependant c'est principalement par la

---

<sup>1</sup> Pierre-René Bauquis. Parlons gaz de schiste en 30 questions. *La Documentation française*. Doc' en poche, 2014.

<sup>2</sup> Philippe Charlez et Pascal Baylocq. *Gaz et pétrole de schiste... en questions*. TECHNIP, 2014.

<sup>3</sup> Pierre-René Bauquis. *op.cit*

technique de fracturation hydraulique couplée au forage horizontal que ce gaz est exploité. Les autres techniques étant pour le plus souvent mises de côté du fait de leur taux de rentabilité moindre ou leur niveau de risque plus élevé. Donc pour comprendre la controverse autour du gaz de schiste il faut s'intéresser à sa technique d'extraction.

Si l'exploitation de ce gaz a connu une telle croissance en si peu de temps, c'est qu'il était difficile jusque-là de l'extraire. Ce ne sont que dans les années 1970 que le forage horizontal est adopté pour faciliter son extraction. En effet, la perméabilité de la roche rend difficile la circulation de cet hydrocarbure jusqu'au puit au sein d'un forage vertical, communément utilisé pour les hydrocarbures conventionnels. Le forage horizontal permet alors au puit de traverser les réservoirs sur plusieurs kilomètres.

Et c'est en combinant ce type de forage avec la fracturation hydraulique que l'exploitation du gaz de schiste a pu être développée. La fracturation hydraulique, aussi appelée *fracking* est une technique née dans les années 1950 aux Etats Unis. Il s'agit d'injecter en profondeur, à haute pression, une importante quantité d'eau (entre 5000 et 20 000 m<sup>3</sup> par puit) avec des additifs (produits chimiques) et du sable<sup>4</sup>. Cette forte pression crée des fissures, soit de multi-fracturations, qui, maintenues « ouvertes » par le sable et les additifs, vont permettre au gaz de circuler. En faisant chuter la pression tout en maintenant les fissures « ouvertes », le sous-sol fonctionne comme une éponge et permet la libération du gaz naturel.<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> Pierre-René Bauquis. *op.cit*

<sup>5</sup> Philippe Charlez et Pascal Baylocq. *op.cit*

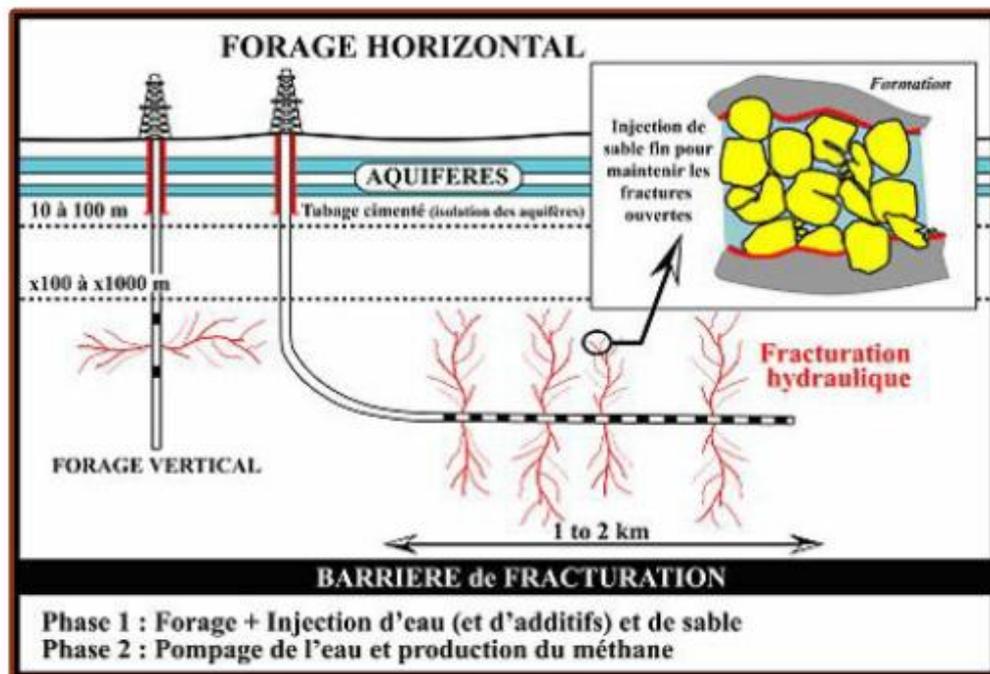


Figure 1 : La fracturation hydraulique et les différents types de forages<sup>6</sup>

Le succès de ce type d'exploitation d'hydrocarbure aux Etats-Unis a incité de nombreux pays comme le Canada, l'Argentine et la Pologne, à investir dans cette énergie pour pallier la raréfaction des énergies fossiles et proposer ainsi une nouvelle alternative. En France, différentes entreprises telles que Total ont déposé des permis et des titres miniers, sous autorisation de l'administration d'Etat, pour exploiter le sous-sol français dès 2009<sup>7</sup>. Ces demandes de permis reposaient sur les ressources potentielles du territoire français au vue des connaissances de la roche-mère. Ces estimations ont conduit à la délimitation d'un bassin potentiel présentant du gaz de schiste en France, dans la région du Rhône<sup>8</sup>. Cependant il n'existe aujourd'hui que des estimations de ces ressources et celles-ci ne reposent pas sur des travaux de recherche spécifique au gaz de schiste, c'est pourquoi le BRGM a notamment conclu sur la nécessité de développer les recherches à ce sujet<sup>9</sup>. Cette question des ressources n'est qu'une partie émergée de l'iceberg quant à la question du gaz de schiste en France.

<sup>6</sup> <http://www.futura-sciences.com/magazines/terre/infos/dico/d/geologie-fracturation-hydraulique-9048/>

<sup>7</sup> Philippe Charlez et Pascal Baylocq. *op.cit*

<sup>8</sup> Pierre-René Bauquis. *op.cit*

<sup>9</sup> BRGM, *Maîtrise des impacts et risques liés à l'exploitation des hydrocarbures de roche-mère : enjeux, verrous et pistes de recherche*, septembre 2011.

### **Gaz et pétrole de schiste**

Si la plupart du temps les termes « gaz de schiste » sous-entendent « gaz et pétrole de schiste » et que jusque-là nous n'avons pas parlé du pétrole de schiste c'est bien par choix dans la délimitation du sujet de ce mémoire.

Bien que le pétrole de schiste soit exploité de la même manière et revête les mêmes enjeux que le gaz de schiste, car la mobilisation française s'est faite en opposition à ces deux types d'exploitation ; ses ressources ne seraient localisées que dans le Bassin Parisien. Or, l'étude menée pour ce mémoire s'est davantage focalisée sur le Bassin du Rhône.

## **B. Quels enjeux ?**

Pour comprendre la mobilisation autour de cet hydrocarbure il convient de dresser un portrait des enjeux qui l'entourent. Pour mener cet inventaire à bien nous nous appuyons sur l'ensemble des entretiens réalisés dans le cadre de ce mémoire et l'ensemble des lectures bibliographiques dont notamment *Parlons gaz de schiste en 30 questions* par Pierre-René Bauquis. Et comme l'objectif de ce travail n'étant pas de prendre parti, nous avons donc choisi l'emploi du conditionnel pour évoquer ces enjeux.

De manière générale le gaz de schiste a révélé de nombreuses facettes qui démontrent que ce n'est pas une simple question énergétique. En effet, même si le choix de développer cette énergie fossile répond dans un premier temps au besoin d'indépendance énergétique française, il pose question tant sur le plan économique qu'environnemental ou encore sanitaire. L'exemple outre-Atlantique étant réutilisé par les deux parties de la controverse, opposants comme partisans, et dans l'ensemble de ces plans.

Les partisans de son exploitation défendent le fait que d'un point de vue économique ce gaz permettrait de diminuer les importations d'hydrocarbures et donc d'améliorer la balance des paiements. Par ailleurs cela permettrait de créer des emplois et d'abaisser le prix de l'énergie. Ce qui permettrait d'assurer une meilleure compétitivité économique.

A ces atouts économiques, peut s'ajouter la diminution des tensions géopolitiques par une dépendance moindre envers les pays de l'OPEP comme la réduction de la production des GES.

Les opposants à cette exploitation appuient davantage leurs arguments sur le plan environnemental et sanitaire. Selon eux, le gaz de schiste impliquerait des risques de pollution des eaux et des sols par des éléments chimiques voire radioactifs comme des risques sismiques. D'autre part sa production entraînerait augmentation de la production des GES, une destruction des paysages et de certains pans de l'économie locale comme le tourisme. Certains évoquent aussi les risques de cancers plus élevés et la destruction de la biodiversité des suites de la pollution des eaux et des sols.

De plus, ce choix serait sociétal puisqu'en faisant les investissements pour développer cette exploitation ce ne sont pas les énergies renouvelables qui en profiteraient, d'autant que les ressources ne sont que potentielles et non avérées. Ce point est d'autant plus parlant au regard de l'exemple polonais, où les ressources potentielles ont abouties à de forts investissements d'entreprises américaines pour finalement ne s'avérer que peu rentable<sup>10</sup>.

A cela s'ajoute la question du développement global face à celui du développement local. Car si les bienfaits avancés seraient majoritairement profitables à l'échelle globale du territoire français, les inconvénients ne seraient principalement l'affaire que de ceux habitant le territoire exploité.

D'autre part, en France, la question de l'exploitation du gaz de schiste touche celle de la démocratie et de la participation citoyenne. De fait certains permis ont été accordés en mars 2010 par le Ministre de l'Ecologie, Jean-Louis Borloo, sans que la population locale, y compris les élus locaux, n'aient été avertis de ces autorisations. Par là c'est donc de la participation du citoyen dans la vie et les choix démocratiques qu'il est question.

Nous reviendrons plus amplement sur l'ensemble de ces points de friction au cours du développement, après avoir donné quelques clés de compréhension de la mobilisation en France.

### **C. La mobilisation en France**

Pour mieux apprécier par la suite ce travail de mémoire, voici quelques repères temporels concernant la mobilisation contre le gaz de schiste en France. Nous nous

---

<sup>10</sup> Lech Kowalski. La malédiction du gaz de schiste. Documentaire, 2013.

sommes concentrés sur les évènements liés à l'opposition au gaz de schiste car il y a peu de faits liés aux « pro-gaz de schiste » qui nous intéresseront dans la suite de ce mémoire.

Janvier 2010 : sortie du documentaire Gasland aux Etats-Unis

Mars 2010 : Jean-Louis Borloo signe les autorisations de permis d'exploration dont ceux du Sud-Est de la France (Villeneuve-de-Berg, Nant, Bassin d'Alès et Montélimar).

Juillet 2010 : Fabrice Nicolino (journaliste) commence à parler du gaz de schiste autour de lui. Les Amis de la Terre demandent le respect du principe de précaution.

Octobre 2010 : Premier article sur le gaz de schiste dans *Charlie Hebdo* par Fabrice Nicolino et reprise du sujet par José Bové, eurodéputé écologiste vivant dans le Larzac (zone concernée par un permis). Lancement d'une pétition pour interdire les forages : 120 000 signatures.

Décembre 2010 : Formation des premiers collectifs dans le Sud-Est. José Bové organise une réunion à Saint-Jean-du-Bruel dans l'Aveyron et demande un arrêté municipal pour empêcher les forages (la plupart des communes prendront ce type d'arrêtés par la suite). Puis conférence de presse EELV qui s'oppose aux forages.

Janvier 2011 : les eurodéputés écologistes José Bové et Michèle Rivasi demandent le gel des permis accordés utilisant la technique de fracturation hydraulique. Demande de mise en place d'une mission parlementaire sur les enjeux de l'exploitation du gaz de schiste par Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Février 2011 : le gouvernement suspend les permis de forage et annonce un moratoire demandant aux industriels de prouver que leurs techniques sont sans danger. Manifestation en Aveyron. Manifestation en Ardèche à Villeneuve-de-Berg regroupant entre 10 000 (chiffres de la police) et 20 000 personnes (chiffres des organisateurs). C'est le pic de mobilisation, cette mobilisation qui continue par la suite. Lancement d'une mission d'information parlementaire mandatée au CGIET - CGEDD.

Mars 2011 : Différentes propositions de loi «anti-gaz de schiste » sont déposées: visant à abroger les permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures non conventionnels et à interdire leur exploration et leur exploitation sur le territoire national.

Avril 2011 : diffusion de Gasland sur Canal+ puis sortie en salle en France.

Mai 2011 : une proposition de loi commune est examinée en procédure d'urgence à l'Assemblée nationale, elle interdit la fracturation hydraulique mais pas l'exploitation. Les titulaires des permis ont deux mois pour signaler le mode d'extraction utilisé, quitte à voir leur permis abrogé s'ils recourent à la fracturation, ou s'ils ne répondent pas. Mais le texte autorise certaines recherches et l'exploitation sous d'autres formes.

Juin 2011 : Le Sénat a adopté la proposition de loi UMP interdisant la technique de la fracturation hydraulique sur le gaz de schiste.

13 juillet 2011 : promulgation de la loi n° 2011-835 du 13 juillet 2011 visant à interdire l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par fracturation hydraulique et à abroger les permis exclusifs de recherches comportant des projets ayant recours à cette technique appelée Loi Jacob.

Octobre 2011 : abrogation des permis de Nant, Villeneuve-de-Berg et Montélimar. Manifestation à Barjac pour l'abrogation du permis du Bassin d'Alès.

2012 : François Hollande exprime son opposition à l'exploitation du gaz de schiste. Débat sur la Transition Energétique.

2013 : Le Conseil Constitutionnel rejette la QPC de Schuepbach Energy et valide la loi Jacob. Rapport de l'OPECST sur l'exploitation du gaz de schiste.

2014 : Rapport de la mission parlementaire Barbier sur l'intérêt économique de l'exploitation du gaz de schiste.

2015 : Création du CHNC. Rapport Montebourg sur les alternatives à la fracturation hydraulique pour l'exploitation du GDS et son intérêt économique. Rassemblement lors de la COP21.

2016 : Manifestation contre le permis du Bassin d'Alès et pour une interdiction totale à Barjac, rassemblant 15 000 personnes. Annulation de l'abrogation du permis de Total (Villeneuve-de-Berg). Achat de gaz de schiste à l'étranger par ENGIE.

Les bases du sujet étant posées, il s'agit de comprendre ce qui a motivé ce travail de mémoire et sur quoi il repose.

#### **D. Opération de cadrage**

Après avoir éveillé votre intérêt sur la question du gaz de schiste en France, nous nous devons d'explicitier les choix qui ont mené à ce travail.

Si le choix du sujet repose sur un intérêt personnel pour la question environnementale en France et plus particulièrement celle de l'eau, la cause du gaz de schiste se distingue d'autant plus qu'elle perdure et qu'elle a de multiples facettes comme nous avons pu l'exprimer plus en amont. Et s'intéresser à l'exploitation du gaz de schiste en général et pas seulement à la question de la fracturation hydraulique c'est faire le choix de s'intéresser à la mobilisation dans son ensemble et non pas se focaliser sur le sujet de la Loi Jacob. Car nous le verrons, ce ne sont pas les opposants qui se sont concentrés sur cette technique, mais qui se sont intéressés à ce type d'exploitation dans sa globalité.

Pour ce qui est de cerner le sujet à travers le modèle de la balistique sociologique, il se trouve que dans un autre travail effectué au préalable sur le gaz de schiste, nous avons utilisé différents articles de Francis Chateauraynaud nous éclairant à ce sujet. Cet auteur et chercheur à l'EHESS, s'inscrit dans le courant de la sociologie pragmatique dont l'objectif est de construire « *un cadre d'analyse qui s'articule entre la théorie et des cas pratiques* »<sup>11</sup>. Ayant voulu prolonger ce travail à travers mon mémoire, et parce que les écrits de cet auteur se trouvaient être parmi les rares accessibles en sciences humaines à ce sujet, nous avons décidé de développer nos lectures autour de son modèle sociologique. Julien Weisbein nous a alors conseillé l'ouvrage sorti en 2011 *Argumenter dans un champ de forces : essai de balistique sociologique* (F.Chateauraynaud). C'est donc inspiré de ce modèle que ce mémoire se construit.

Ce choix est aussi motivé par l'envie d'apporter un nouveau point de vue sur cette cause largement étudiée, mais peu ou pas à travers ce modèle. Même si nous avons aussi étudié le sujet à travers les différents travaux de Sébastien Chailleux qui se base en partie sur ce modèle.

Pour en revenir au modèle, si selon Francis Chateauraynaud la balistique sociologique « *se donne pour but de décrire, comparer et analyser les trajectoires suivies par des causes différentes dans des arènes analogues ou par les mêmes causes dans des cadres différents, en prenant en compte l'évolution des visées ou des fins poursuivies par les protagonistes* »<sup>12</sup> nous avons bien conscience d'avoir restreint ce modèle à la description et l'analyse de la cause du gaz de schiste en France. En effet la comparaison qui aurait pu être faite avec une mobilisation sur le sujet mais à l'étranger représentait des difficultés de terrain, de par la langue et les modalités d'entretien (décalage horaire...). Quant à la comparaison avec un autre territoire en France ou une autre cause, bien qu'envisagées, semblait, pour la première éventualité n'avoir que peu d'intérêt ; et demander un travail trop important pour ce qui est du terrain et de l'appropriation du sujet dans le temps imparti, pour la seconde. Nous avons donc fait le choix d'approfondir le sujet de la cause du gaz de schiste en France en se concentrant sur région du Rhône de janvier 2010 à juillet 2016.

D'autre part, ce modèle de la balistique sociologique, se consacre à l'étude des mobilisations liées aux controverses socio-techniques, ce qui en fait un modèle adapté à

---

<sup>11</sup> Conférence de Francis Chateauraynaud le 13 novembre 2012 à Lille

<sup>12</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Editions Petra, coll. « Pragmatismes », 2011, p174

l'étude de cette controverse. Une controverse étant un « *échange d'arguments divergents autour d'une question, d'un phénomène ou d'une situation* »<sup>13</sup>. Nous entendons par cela : une discussion argumentée avec la recherche d'un certain consensus entre les parties, que ce soit par l'accord sur quelques éléments ou sur le sujet en soi. Elle a pour objectif de « *clarifier et si possible à maintenir les possibilités d'une résolution, éventuellement par le biais de l'autorité d'un tiers* »<sup>14</sup>. Et on la qualifie de « socio-technique » quand elle concerne des connaissances scientifiques ou techniques instables, en l'absence de « faits indiscutables », et où intervient le social<sup>15</sup>. En l'occurrence sur la question du gaz de schiste, il y a bien eu une intervention de la société à travers la mobilisation citoyenne, au sein d'une controverse scientifique portant sur les risques<sup>16</sup> liés à l'exploitation du gaz de schiste. Notons toutefois que cette controverse se trouve à la limite de l'épreuve de force voire du conflit selon la typologie de Chateauraynaud puisque c'est bien par la force de mobilisation que le gouvernement et le Parlement ont dû se positionner sur la question du gaz de schiste, ce qui remet en cause la controverse en faveur de l'épreuve de forces. Et bien que le gouvernement ait arbitré cette cause par le vote de la Loi Jacob, la mobilisation perdure et ne cherche plus aujourd'hui de consensus, ce qui pose la question d'une transformation en un conflit.

Par ailleurs nous avons trouvé intéressant l'idée de la balistique appliquée à la sociologie. Comme quand une balle ou un projectile est trouvé sur une scène de crime, on s'interroge alors sur sa provenance, sur la personne qui a tiré, si elle a atteint sa cible ou non, pourquoi, quelle a été sa trajectoire.... Et ce sont justement ces interrogations qui sont appliquées à la mobilisation contre le gaz de schiste, pour comprendre quels sont les éléments qui ont structuré et nourris cette cause, qui ont permis sa réussite. C'est pourquoi tout au long de cette étude, la question centrale est de comprendre **en quoi l'opposition au gaz de schiste en France est-elle une cause réussie ?**

Pour mieux répondre à cette interrogation nous nous demanderons tout d'abord : quels éléments nous permettent de comprendre cette structuration si rapide du mouvement?

---

<sup>13</sup>Josquin DEBAZ, « Controverse », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013

<sup>14</sup> *Ibidem*

<sup>15</sup> <http://controverses.mines-paristech.fr/presentation/quappelons-nous-controverse-sociotechnique/>

<sup>16</sup> « *Un risque associant un incident potentiel, sa gravité et sa probabilité d'avoir lieu.* » Philippe Charlez et Pascal Baylocq. *op.cit*

Qu'est-ce qui explique que cette mobilisation s'inscrive dans la durée ? Et pourquoi ce mouvement a-t-il eu un tel poids, au-delà de la question du gaz de schiste en France ?

Nous avons donc décidé de nous concentrer sur l'opposition et les opposants au gaz de schiste puisque c'est sur ce quoi et qui repose la controverse. Ce choix s'explique aussi par la facilité du terrain, les opposants étant plus nombreux et peu ont une activité professionnelle en lien avec le sujet, ils étaient plus disponibles et se sentaient plus libre d'exprimer leur opinion personnelle. Nous avons donc pu mener six entretiens au cours de cette étude après avoir contacté un peu plus de 20 personnes<sup>17</sup> entre les mois de mai 2016 et août 2016. Ces entretiens avaient pour objectif de mieux comprendre comment la mobilisation sociale s'est construite, ce qui l'a animée depuis sa naissance, quelle a été sa trajectoire, quel a été le discours mobilisé, qui sont les opposants au gaz de schiste et quelle a été la portée de cette cause<sup>18</sup>. Ces personnes qui ont bien voulu répondre à nos questions ont des rôles ou profils variés au sein de cette controverse, cependant toutes ont été interrogées sur l'opposition au gaz de schiste même si elles n'y ont pas participé. On retrouve alors deux membres de collectifs anti-gaz de schiste de l'Ardèche, un membre du collectif des maires anti-gaz de schiste dans l'Ardèche, une chargée de mission à France Nature Environnement, un chercheur au BRGM et une membre de l'équipe du CHNC<sup>19</sup>.

Ces entretiens, sur lesquels repose ce travail de mémoire, ont été accompagnés de nombreuses lectures bibliographiques tant pour maîtriser le sujet technique du gaz de schiste que de comprendre l'évolution de la mobilisation. Ces lectures regroupent des articles de revues scientifiques, des rapports scientifiques, des articles de journaux d'actualité, des rapports parlementaires, des articles ou ouvrages de sociologie, des billets de blog, etc... Elles ont été couplées avec le visionnage de certains films ou reportages sur le sujet<sup>20</sup>.

A partir de ces sources nous étudierons donc l'opposition au gaz de schiste en France en nous intéressant tout d'abord à la force de lancement de la mobilisation pour mieux comprendre sa structuration. Puis dans un second temps nous nous focaliserons sur la trajectoire qu'a suivie la cause, les rebonds qui l'ont animée, en y intégrant l'étude de sa portée.

---

<sup>17</sup> Voir Annexe 1

<sup>18</sup> Voir Annexe 2

<sup>19</sup> Voir Annexe 1

<sup>20</sup> Voir bibliographie et sources

## **Chapitre 1 - La structuration rapide du mouvement d'opposition au gaz de schiste : l'importance de la force de lancement**

Afin d'avoir un regard sur l'ensemble de la mobilisation contre l'exploitation du gaz de schiste de 2010 à aujourd'hui, nous devons revenir sur la phase d'émergence du mouvement. Nous nous interrogerons tout au long de ce chapitre sur les éléments qui peuvent nous expliquer la formation si forte et si rapide de l'opposition au gaz de schiste qui participe à la compréhension de la réussite de cette cause. Nous verrons d'une part, l'importance des expériences passées et des éléments de contexte dans la formation de cette cause qui persiste. Et d'autre part nous verrons que le rapport de force installé dans un premier temps fera office de fondation pour la suite de la mobilisation.

### **A. Un ensemble d'éléments de contexte formant un terreau favorable à une structuration réussie**

Si le mouvement d'opposition au gaz de schiste a su prendre une telle importance de manière aussi spontanée c'est qu'il repose sur un ensemble de facteurs préexistants. Et cet ensemble s'articule entre trois échelles : l'échelle internationale, celle nationale et enfin l'échelle locale. Nous verrons tout d'abord comment la question du gaz de schiste à l'international a pu influencer la cause en France. Puis nous étudierons le lien entre le local et le global sur le territoire français.

#### **1) Des munitions déjà forgées à l'international**

Selon F.Chateauraynaud si une cause « *surgit dans l'espace public, c'est qu'elle a réussi à franchir une sorte de portail invisible* »<sup>21</sup>. Nous verrons donc à travers cette sous-partie comment la cause du gaz de schiste en France a réussi à franchir ce portail en s'appuyant sur l'expérience états-unienne. L'expérimentation aux Etats-Unis de l'exploitation du gaz de schiste a donné certaines clés aux lanceurs d'alerte en France. Mais ces seuls outils ne se suffisent pas en eux-mêmes, car « *tout le monde n'a pas la même capacité à mobiliser, à donner une puissance d'expression à sa cause, à l'installer dans l'espace public, à la rendre intelligible pour la plupart des journalistes (rires dans la*

---

<sup>21</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, op.cit. p12

salle), ce qui génère des inégalités entre les différentes causes »<sup>22</sup>, comme nous l'analyserons par la suite.

Comme l'a dit notre enquêté travaillant au BRGM : « Il s'est trouvé qu'il y'a eu un mouvement qui est parti des Etats Unis et qui est arrivé en France ». Et en effet on retrouve l'idée d'un mouvement venu des Etats-Unis dans un article paru dans la revue *Nature* courant mai 2011<sup>23</sup>. Selon l'auteur, la médiatisation des enjeux de la fracturation hydraulique par le documentaire Gasland, nommé aux Oscars, a exposé des images dramatiques comme celle de l'eau qui prend feu. Fait qui serait dû à la libération de méthane dans l'eau et à la pollution des nappes phréatiques. Dans ce même article Nicola Jones explique qu'en réaction à ce documentaire l'administration américaine a mobilisé des experts pour émettre des recommandations afin d'améliorer la sécurité et la performance environnementale de la fracturation, technique utilisée depuis plusieurs années aux Etats-Unis. Il évoque aussi le fait que suite à Gasland certains Etats américains et le Québec ont décidé d'interdire cette méthode ou d'émettre des moratoires. Donc de fait, ce documentaire avait déjà provoqué certaines réactions aux Etats-Unis, tant auprès des citoyens que de l'administration, alors que l'exploitation du gaz de schiste n'avait rien de nouveau. Et ce sont les arguments développés aux Etats-Unis au préalable que l'on a retrouvé par la suite au sein du mouvement français. L'exemple américain, où le gaz de schiste est déjà exploité, a alimenté le discours d'opposition en France qui a pu être développé avec des arguments par les conséquences. En effet les mobilisations comme les dégâts aux Etats-Unis justifient le refus de l'exploitation du gaz de schiste en France.

Dans un documentaire diffusé sur France 5<sup>24</sup>, on retrouve cette approche où l'expérience américaine fait partie intégrante de l'argumentaire contre l'exploitation du gaz de schiste. Selon cette émission télévisée, les Etats-Unis ont « plus de 500 000 puits forés depuis 2005 » Ce pays serait devenu auto-suffisant mais au prix d'un « désastre écologique et sanitaire ». Il y est évoqué notamment les résidus chimiques répandus par des fuites au niveau des puits. Certains exemples sont développés comme celui d'un champ contaminé qui rend le bétail malade, ou encore une femme qui affirme que sa peau est couverte de plaques depuis des années et dont les tests ont révélé la présence d'arsenic dans son sang et

---

<sup>22</sup> Francis Chateauraynaud. « 21èmes Controverses Européennes de Marciac ». In *Aux modèles et aux chiffres, préférer les expériences des milieux*, 2015.

<sup>23</sup> Nicola Jones, « United States investigates fracking safety », *Nature*, 12 mai 2011

<sup>24</sup> France 5. « Les lobbies contre-attaquent ». *Le Monde en face*, 2014.

ses urines. Le bilan s'accroît par la suite car le documentaire évoque des fuites de méthane qui décuplent l'effet de serre et le problème des paysages défigurés. Et toujours selon ce documentaire, ce bilan est inévitable.

En outre, ces problèmes environnementaux ne sont pas seulement évoqués par les médias mais sont aussi repris par des scientifiques comme ceux de l'Université de Montpellier 2<sup>25</sup>. Dès janvier 2011, ces scientifiques ont décidé de participer au débat et ont constaté que : « *De façon générale la compilation des études d'impact concernant les exploitations d'hydrocarbures, et notamment les méthodes faisant appel à la fracturation, font état de quatre grands types de risques qui ont conduit à des dégâts environnementaux importants dans les pays où ces exploitations ont été développées, principalement aux USA et au Canada :*

- *La contamination des eaux [...]*
- *L'usage excessif de la ressource en eau [...]*
- *L'utilisation du terrain et la dégradation liée à l'emprise au sol du périmètre de forage [...]*
- *Enfin l'exploitation peut générer une pollution de l'air [...]* ».

Nous observons donc que le cas états-unien voire même canadien, ont servi de précédents pour le mouvement en France et dans la création de son argumentaire où les conséquences survenues aux Etats-Unis apparaissent comme inévitables si l'exploitation devait avoir lieu en France. Or selon F.Chateauraynaud<sup>26</sup> il existe « *2 types d'arguments [qui] renvoient aux procédés disponibles pour convaincre de l'avènement d'une situation ou de la plausibilité d'un futur : l'appui sur un ou plusieurs précédents et le raisonnement par les conséquences* ». Cette façon de procéder n'est pas innocente car cette expérience passée donne des prises sur le futur à l'opposition française qui peut déjà visualiser son avenir à travers le prisme américain si l'exploitation du gaz de schiste doit avoir lieu. Et de fait on dépasse la « *tension entre « déjà » et « pas encore »* » quand « *le récit tente d'articuler des étapes déjà franchies, ou en passe de l'être, et un saut vers des possibles encore imaginaires. Autrement dit, l'usage de la figure du déjà-là crée dans son mouvement même une frontière du possible, en permettant d'énoncer ce qui n'est pas encore là mais qui pourrait bientôt l'être.* »<sup>27</sup>. D'une certaine manière le futur est déjà là, outre-Atlantique, comme le souligne cette chargée de mission de FNE : « *On n'était pas*

---

<sup>25</sup> Laboratoires de l'Université de Montpellier 2. *Gaz de schiste : les questions qui se posent. Contribution au débat sur l'exploration pétrolière dans le sud de la France*, 29 janvier 2011.

<sup>26</sup> Francis Chateauraynaud, *Des prises sur le futur. Regard analytique sur l'activité visionnaire*, 2012.

<sup>27</sup> *Ibidem*

*dans quelque chose d'hyper-fictif quand on voit les photos de ce qui se fait aux Etats-Unis ».*

Et il ne faut pas nier que si les Etats-Unis ont eu une si forte influence sur l'alerte en France, celle-ci étant analysée par O.Caira comme une « tentative de « prophétie déréalisatrice », un énoncé portant sur un futur qu'il s'agit d'annihiler »<sup>28</sup>, c'est aussi du fait de l'impact médiatique. Comme nous l'a dit la membre de l'équipe du CHNC, qui évoque « l'impact médiatique [...] de certaines productions, et particulièrement de *Gasland* » comme un des facteur de la mobilisation.

Il nous faut donc revenir sur l'impact du documentaire *Gasland*, sorti en 2010. Mais de quoi parle *Gasland* ? « Les plus importantes recherches de gisements de gaz naturel sont en ce moment entreprises à travers tous les États-Unis. La société Halliburton a développé une technologie de forage, la fracturation hydraulique, qui va permettre aux États-Unis de devenir « l'Arabie Saoudite du gaz naturel ». Mais cette technique est-elle sans danger ? Lorsque le cinéaste Josh Fox reçoit une lettre l'invitant à louer ses terres pour y faire un forage, il va sillonner le pays et découvrir en chemin des secrets bien gardés, des mensonges et des toxines... »<sup>29</sup>.

Ce film a alors mis en lumière les risques et les impacts associés à la technique de fracturation hydraulique comme le souligne François Gemenne<sup>30</sup>. Car dès octobre 2010, alors que *Gasland* ne sera diffusé en France que six mois plus tard, Fabrice Nicolino écrit déjà dans son article publié dans *Charlie Hebdo* : « Un film américain tout récent, *Gasland* rapporte des situations foldings. Les forages chargent l'eau en produits cancérigènes comme le benzène, rendent malades hommes et animaux, et dans certains cas, transforment l'eau elle-même en produit...inflammable<sup>31</sup>. *Gasland* matérialise donc par des images l'ensemble des arguments nés des premières mobilisations aux Etats-Unis mais surtout il fait appel aux émotions des citoyens car ce qu'on y voit c'est le futur possible en France. Alors *Gasland* devient un symbole pour les opposants selon Sébastien Chailleux. Il « participe à la diffusion d'une alerte sur les risques de l'industrie du gaz de

---

<sup>28</sup> Olivier Caira. « Chateauraynaud F., Torny D., Les sombres précurseurs. Une sociologie de l'alerte et du risque ». *Politix*, n° 52 (2000): 243-47.

<sup>29</sup> [http://www.allocine.fr/film/fichefilm\\_gen\\_cfilm=177808.html](http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=177808.html)

<sup>30</sup> Kari de Pryck, François Gemenne, Maxime Combes, François Damerval, Mathilde Mathieu, Olivier Sartor et Thomas Spencer. *Dossier SciencesPo / CERi*, 02/2014.

<sup>31</sup> Fabrice Nicolino « Du gaz à tous les étages /GAZAREM LOU LARZAC ». *Planète sans visa*, 17 octobre 2010.

*schiste qui enrayer sa phase d'expansion* ». Et plus encore, selon lui, c'est un outil de mobilisation car « *Dans les premiers temps de la lutte, il s'agit avant tout d'informer pour mobiliser des troupes à travers des réunions publiques dans la plupart desquelles on diffuse le documentaire Gasland, et des stands d'information sur les marchés et les évènements culturels.* »<sup>32</sup>

R.Cantoni lui aussi souligne l'importance de Gasland, qui a permis selon lui, aux groupes environnementalistes de reprendre la problématique du film, et a facilité l'émergence des collectifs. Ainsi ils ont pu reprendre les arguments mobilisés du disempowerment, de la vulnérabilité, de la destruction des paysages, du fait qu'on leur impose d'affronter des problèmes environnementaux qu'ils n'ont pas souhaité et dont ils ne tireront aucun bénéfice.

C'est aussi ce que nous avons retrouvé dans le discours des enquêtés comme par exemple ce maire de l'Ardèche : « ... *Ce qui a quand même été révélateur, je crois que le film, c'est Gasland, les premières images qu'on voyait... C'est la force des réseaux quoi, fin de la diffusion des images. C'était concomitant. Et peut-être que déjà quand on se voyait avec mes collègues en novembre on avait 1 ou 2 images mais donc ça a dû déjà nous percuter. Mais c'est quand même vraiment ça qui a enflammé les consciences, tous les gens tout de suite ont vu les images..* ». Il met par ailleurs en avant la force des réseaux, le fait que l'information circule vite et loin, comme ce membre d'un collectif anti-gaz de schiste interrogé : « [...] *on a appris ça donc en décembre 2010 et on s'est très vite renseignés, avec Internet c'est facile aujourd'hui* », « *quand on s'est renseignés et qu'on a vu ce qui se passait dans des pays où on exploitait déjà, les gens disaient – ba c'est pas possible quoi* ». Tant les premières mobilisations aux Etats-Unis, les études qui y étaient menées que le film Gasland ont participé à l'alerte en France car les gens ont très vite pu s'informer et s'appuyer sur ces matériaux. Et c'est aussi ce que constatent F.Chateauraynaud et J.Debaz<sup>33</sup> : « *Si la bataille du fracking avait déjà commencé courant 2010 au Canada et aux États-Unis, à l'exception de quelques articles précurseurs, l'existence publique de la « fracturation hydraulique » a été aussi subite que la mobilisation générale qu'elle a suscitée dès les premières semaines de février 2011. Les outils du web ont permis aux contestataires d'accéder rapidement à des études réalisées à l'étranger et d'activer des milieux militants aguerris, de multiples causes et dispositifs*

---

<sup>32</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste !: cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec*. Bordeaux, 2015.

<sup>33</sup> Sébastien Chailleux, *L'impossible accommodement entre participation publique et expertise dans la controverse sociotechnique sur les gaz de schiste*, 22 novembre 2013

*forgés antérieurement, ce qui a produit la bifurcation radicale d'un dossier encore « émergent » au début de l'année 2011 ».*

Mais si l'influence états-unienne a été forte, il y a bien eu une adaptation au territoire français. F.Chateauraynaud souligne qu'au contraire du mouvement NIMBY, la mobilisation autour du gaz de schiste a dû tenir compte des configurations nationales et des expériences passées qui ont accumulé des critiques<sup>34</sup>. Nous noterons par ailleurs que si cette alerte a été prise en compte c'est qu'elle visait les citoyens français de manière générale, qu'elle mettait en avant des précédents via l'exemple américain et qu'elle invoquait du tangible notamment à travers l'image de la destruction des paysages qui fait appel à notre monde sensible<sup>35</sup>. Ces caractéristiques ont, selon la typologie de D. Torny<sup>36</sup>, permis la prise en compte de l'alerte en France. Et nous verrons par la suite que si cette alerte réussit, cela repose aussi sur les lanceurs d'alerte, sur les acteurs.

Il nous faut maintenant analyser les mécanismes de la mobilisation en France en s'interrogeant sur les liens entre le territoire national et local.

## 2) Entre échelle locale et globale, une opposition au gaz de schiste qui prend racine

Ce qui marque une distinction forte en l'échelon national et l'échelon local sur la question de l'exploitation du gaz de schiste ce sont les intérêts. En effet au vue des arguments des différentes parties on distingue un territoire national qui pourrait obtenir de nombreux bénéfices économiques de cette exploitation comme nous l'avons vu en introduction. Pour ce qui est du niveau local, le gaz de schiste remettrait en question la qualité d'un environnement, le fonctionnement d'une économie et donc la qualité de vie. Mais comme l'a dit cette membre d'un collectif ardéchois : *« Je crois qu'il faut pas opposer l'action locale et l'action globale parce qu'elles sont extrêmement liées, dans la mesure de nos possibilités ».*

---

<sup>34</sup> Francis Chateauraynaud et Philippe Zittoun. « The future they want – or do not want: Shale gas opponents vs. proponents between local motives and global scenarios ». In *ResearchGate*, 2014

<sup>35</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique, op.cit.*

<sup>36</sup> Agrobiosciences, Didier Torny. *Risques sanitaires et alimentaires et lanceurs d'alerte*. (Publication originale), mars 2000.

Nous verrons donc à travers cette sous-partie, qu'au-delà de cette distinction d'intérêts, ces deux échelles sont en lien fort et c'est ce qui a participé de l'émergence du gaz de schiste comme une cause publique.

Si l'exploitation du gaz de schiste est une question où chaque citoyen français a été invité à s'exprimer, nous devons son émergence à une mobilisation tout d'abord locale. Et c'est de par un contexte local bien déterminé dans le Sud-Est de la France que ce mouvement est né. En effet cette région est marquée par un attachement particulier au territoire, à la qualité de l'environnement et à ses zones protégées. On retrouve l'importance du territoire chez nos enquêtés, par exemple selon ce maire de l'Ardèche : *« on est des territoires, où les gens, ils vivent ici, parce qu'ils sont en harmonie avec le cadre de vie »*. Et quand nous lui avons demandé si c'est ce qui expliquait le mouvement en France il a répondu : *« En France je sais pas, ici oui. J'ai toujours cette phrase de Gilles Vigneault, un Canadien, qui dit « la notion de pays est au plus profond de soi comme la conscience ». Pour moi c'est ça, [...] ça rejoint Indignez-vous. Quand on attaque les consciences, on attaque au plus profond des gens »*. De la même manière cette membre d'un collectif nous expliquait : *« C'est peut être aussi pour ça qu'on a une moins bonne mobilisation dans des zones qui sont complètement détruites par l'industrie, par un passé industriel, parce que les gens du coup, bien sûr ils ont une attache à leur pays, mais elle n'a pas la même force que chez nous ou dans des zones qui sont restées protégées »*. De plus, cet attachement au territoire est nourri par le lien social qui anime cette région, ce qui a facilité la mise en mouvement : *« nous on a une action locale, peut-être parce qu'on connaît mieux les gens, c'est plus facile, on est très bien intégré, on est toujours très bien reçu par tout le monde. Et je pense qu'en faisant cette action locale ça a bien fonctionné ici parce qu'on fait encore partie des rares zones où la biodiversité est bien préservée<sup>37</sup> »*. Et c'est ce que nous confirme S.Chailleux<sup>38</sup>, pour lui *« En ciblant des départements ayant développés des liens forts avec leur environnement naturel, [...] les compagnies gazières n'ont pas pris la mesure de l'ampleur des contestations que leurs permis d'exploration allaient soulever »*. Nous rajouterons, que c'est justement le fait que ces populations ont une bonne connaissance de leur milieu de vie qu'elles peuvent détecter des dangers ou des

---

<sup>37</sup> Entretien avec une membre collectif ardéchois

<sup>38</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec. Op.cit*

menaces et donc lancer des alertes. Cet attachement permet donc de nourrir des résistances<sup>39</sup>.

D'ailleurs le Bassin du Rhône a été le berceau de plusieurs mobilisations, c'est donc une région animée par un réseau vigilant autour des questions environnementales, comme celle des OGM<sup>40</sup>. C'est ce qui a surpris cette chargée de mission chez FNE, qu'il puisse y avoir des permis dans cette zone caractérisée par sa vigilance : « *Je pense que ça a un peu surpris tout le monde, et je pense que ce qui a fait que ça a fait surface c'est que y'a des permis qui ont été délivrés dans des zones où les gens sont hyper-vigilants et où ils ont un historique qui fait qu'ils étaient capables de se mobiliser rapidement. Et c'est un territoire où il y avait José Bové donc c'est un des premiers qui a fait remonter ce dossier* ». Selon la thèse de S.Chailleux, la controverse du gaz de schiste a réactivé des réseaux militants préexistants comme celui des OGM ou altermondialiste comme peut en témoigner la participation de José Bové. Et c'est ce que confirme le maire interrogé quand on lui pose la question d'un lien avec la mobilisation contre les OGM : « *J'en vois par les hommes* ». Or « *Le cas des OGM est devenu emblématique, à la fois d'une capacité de résistance de la société civile, d'une intensification du recours au droit en matière d'environnement, d'un enrichissement continu du répertoire d'action, et d'un changement radical des rapports entre science et société. L'impact du précédent des OGM sur d'autres secteurs n'est plus à démontrer. [...] Il ne s'agit pas seulement de l'affirmation d'un nouvel idéal paysan, d'autant plus fortifié qu'altermondialisé, mais de biens et de valeurs susceptibles de servir d'instruments de lutte et d'arguments [...] qui ouvrent de nouvelles trajectoires* »<sup>41</sup>.

Alors quand les habitants de la région ont entendu parler du gaz de schiste et des permis délivrés près de chez eux, il y a eu une prise de conscience rapide : « *Il y avait plein de gens qui d'un seul coup se sont rendus compte qu'on allait détruire ce qui leur permettait de vivre [...] le point de départ de ce qui a fait la mobilisation citoyenne, [...] c'est la vision pratique de ce qu'allait donner l'exploitation chez nous* »<sup>42</sup>. Les populations se sont rapidement senties concernées par cette industrie qui s'installait chez eux, d'autant

---

<sup>39</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, op.cit.

<sup>40</sup> Francis Chateauraynaud, Josquin Debaz, avec la collaboration de Pierrick Cézanne-Bert, « L'affaire des gaz de schiste. Anatomie d'une mobilisation fulgurante ». *Billet Socio-informatique et argumentation*, 2012.

<sup>41</sup> Francis Chateauraynaud, « L'histoire des OGM n'est pas une controverse ratée mais un conflit réussi ». *Billet Socio-informatique et argumentation*, 2010.

<sup>42</sup> Entretien avec une membre d'un collectif

plus qu'il n'avait pas été avertis<sup>43</sup>. Pour le Président du collectif des maires, cette prise de conscience s'explique par « *le fait qu'on puisse finalement... se dire... [...] le Texan, là-bas, Schuepbach, celui qui a eu le permis, on pouvait se dire finalement il a mis le doigt là et là c'est un peu comme la réserve d'indiens quoi, y'a personne, on va y passer... Bon c'était pas tout à fait ça, mais ça faisait un peu ça. Bon ba voilà on a des territoires, bon ba finalement on demande pas l'avis aux gens qui y habitent et on y fait ce qu'on y veut. Et c'est ça quand même qui a le plus révolté* ».

A partir de ce contexte local et de cette prise de conscience, les habitants ont su utiliser le contexte national pour alimenter la cause. En effet, il a été reproché au gouvernement et plus particulièrement en la personne de J-L.Borloo alors Ministre de l'Ecologie, d'avoir joué un double jeu entre d'un côté le Grenelle de l'environnement, et de l'autre l'octroi de permis pour exploiter des énergies fossiles, en toute discrétion<sup>44</sup>. Comme l'a écrit F.Nicolino en février 2011 : « *L'encre du texte Grenelle II est à peine sèche (et les décrets toujours en attente) que l'esprit du texte est déjà mort... Avec les forages du gaz de schiste, on l'enterre définitivement !* »<sup>45</sup>. Mais au-delà de la personne de J-L.Borloo et du Grenelle de l'environnement, c'est une véritable surprise pour la population d'observer une telle décision alors que l'époque est à la prise de conscience environnementale. Un membre du collectif ardéchois nous en a fait part : « *quand on s'est renseigné et qu'on a vu ce qui se passait dans des pays où on exploitait déjà, les gens disaient « ba c'est pas possible quoi ». En plus ça, ça arrive à un moment où il y a plus de conscience pour sauver le climat, du moins pour limiter le réchauffement climatique, ça arrive à un moment où il y a des prises de conscience sur le bien vivre, sur les maladies, sur la santé, sur tout ça...* ». Les opposants se sont donc appuyés sur cette incohérence pour demander un moratoire puis l'interdiction totale de toute exploitation.

Par ailleurs, d'autres éléments de contexte ont permis aux opposants du Sud-Est d'installer un rapport de force au niveau national. Effectivement, quand surgit le sujet du gaz de schiste la France prépare ses élections cantonales où l'UMP ne part pas dans une position favorable. De plus, nous sommes à plus ou moins un an de l'élection présidentielle. Ces échéances permettent d'accentuer la pression sur les pouvoirs publics,

---

43 Sébastien Chailleux, *L'impossible accommodement entre participation publique et expertise dans la controverse sociotechnique sur les gaz de schiste*, op.cit

44 Francis Chateauraynaud, Josquin Debaz. *Scénariser les possibles énergétiques. Les gaz de schiste dans la matrice des futurs*. 2012.

45 <https://reporterre.net/Julien-Balkany-veut-exploiter-le>

d'autant qu'une grande partie des élus locaux appartiennent aux opposants et renforcent cette pression. A cela s'ajoute le fait que le gouvernement ne s'était pas préparé à une mobilisation sur cette question, et de fait la surprise ne leur a pas permis de mettre en place un discours commun<sup>46</sup>. Et c'est sans rappeler le contexte plus large de la crise de la démocratie représentative. La manière d'être représenté est remise en question. Sur ce point, les opposants ont su s'emparer du fait que l'une des entreprises ayant obtenu un permis était dirigée par le frère d'un député proche du Président, Monsieur Balkany<sup>47</sup>. La collusion entre le pouvoir et l'une des entreprises mise en cause met à mal le système représentatif, d'autant que tout au long de la controverse sont confrontées les multinationales face aux habitants du Sud-Est tel David contre Goliath.

Toutefois si les opposants ont su faire du gaz de schiste une cause publique ce n'est pas seulement en s'appuyant sur le contexte national, c'est parce qu'ils se sont organisés et ont mis en place des actions. Dès lors en moins de deux mois de nombreuses réunions locales ont eu lieu, mais il y a eu aussi des actions à vocation nationale : pétitions, des manifestations, des lettres aux différents pouvoirs publics, un site Internet... Si cet ensemble d'actions a pu être mis en place c'est de par le mouvement local qui a suscité l'intérêt des populations et a su mobiliser l'expérience des militants<sup>48</sup>. Chacun a alors son expérience propre des débuts de la mobilisation. « *Au début si je me souviens bien, y'avait pas trop d'assos qui bossaient dessus, et y'a pas eu de synergie mais toutes les assos étaient assez d'accord sur les positionnements. Et ce qui est beaucoup monté en puissance c'est les collectifs qui se sont organisés [...] Y'a eu une stratégie aussi : beaucoup d'informations, de soirées débat avec des diffusions de Gasland, il a été énormément diffusé par les associations. Et après nous, au niveau national, on a été plus dans une action de médias, de relation avec les parlementaires, ce genre de chose quoi...* » raconte la chargée de mission FNE. Alors qu'un membre d'un du Collectif 07 nous décrit son expérience : « *avec quelques amis ont a monté un collectif contre le gaz de schiste fin 2010 début 2011 qui s'appelle Touche pas à mon schiste. A ce moment-là plusieurs collectifs se sont montés en Sud-Ardèche qui se sont réunis pour former le Collectif 07 qui regroupe un ensemble de collectifs citoyens plus des structures comme des syndicats agricoles [...] On s'est très très vite renseigné puis on a très vite, dans les deux premiers*

---

<sup>46</sup> Francis Chateauraynaud et Philippe Zittoun. *Op.cit*

<sup>47</sup> Laurent Carpentier. « Larzac : ça sent le gaz. Le nouveau combat de José Bové. ». *Magazine Le Monde*, 22 janvier 2011.

<sup>48</sup> Francis Chateauraynaud et Philippe Zittoun. *Op.cit*

mois, on a fait une centaine de réunions publiques dans des petits villages, dans des quartiers, dans tout ça, pour rameuter les foules et puis en fait fin février, le 26 février 2011, donc 2 mois après la création de nos associations multiples, on a organisé le rassemblement de Villeneuve de Berg[...] Dès fin février 2011 notre slogan était « Le gaz de schiste ni ici ni ailleurs, ni aujourd'hui ni demain » c'était le ni ici ni ailleurs qui était important et donc très vite on a mis en place des kits de mise en place de collectifs qu'on a distribué. Et pour beaucoup on a été faire des réunions d'information dans d'autres départements [...] En fait on s'est dit que tous seuls dans notre coin en Ardèche, face au lobby pétrolier on sera rien du tout quoi, on sera une goutte d'eau donc il faut élargir le mouvement, il faut pas qu'on soit seuls. Donc on a vraiment aidé à la création de nombreux collectifs en France ». Pour le Président du Collectif des Maires, c'est un autre vécu : « Moi j'ai fait un mail à tous mes collègues élus sur le secteur, c'était début janvier. [...] Et tout de suite ça a commencé un peu à réagir et y'a une première commune début janvier qui a pris une déclaration. Nous on l'a pris aussi en janvier, à l'occasion des premiers conseils municipaux de janvier. Et parallèlement j'ai dit à mes collègues qu'on pouvait peut être se retrouver samedi à Villeneuve-de-Berg [...] Et là on a créé le collectif des élus. Parallèlement le collectif 07 se mettait en place, les citoyens quoi. Donc tout est parti en même temps [...] Après y'a du y'avoir les premières réunions dont une réunion à Villeneuve-de-Berg avec le film Gasland qu'un collègue avait pu télécharger. Ils ont fait un doublage français, et toutes les salles, toutes les semaines et pratiquement tous les soirs il y avait des réunions. Et toutes les salles étaient pleines, à refuser du monde quoi ! A Villeneuve-de-Berg je sais pas combien on était, 600 peut être... ça rentrait pas dans la salle, les gens étaient derrière, ça arrivait d'être dehors pour regarder le film... Et puis après bon, y'a eu la manifestation [de Villeneuve-de-Berg le 26 février 2011] qui a été révélatrice du mouvement de mobilisation citoyenne et des élus ». Pour tous on retrouve l'expérience des réunions, de la campagne d'information, du film Gasland et de la mise en place des collectifs. Comme le résume cette opposante : « c'est une mobilisation locale qui s'est élargie via les collectifs, en faisant de l'information sur ce qui se passe à l'étranger, en soulevant des problèmes comme celui du climat »<sup>49</sup>. Et en élargissant la cause la thématique a été reprise à l'échelon national par des associations comme FNE, les Amis de la Terre, ATTAC... qui ont fait le relais entre la mobilisation locale et les pouvoirs publics,

---

<sup>49</sup> Entretien n°5

du moins jusqu'à ce qu'il y ait une fédération des collectifs au niveau national<sup>50</sup>. Elle a aussi été reprise parce que « tout le monde » a accès à l'information, aux données, donc tout le monde peut faire des liens aussi entre des causes locales et globales, voire questionner les données des experts<sup>51</sup>. Chacun peut donc être acteur de l'information qu'il reçoit, voire même critique.

Dès lors par l'élargissement du mouvement, chaque type d'acteur a plus ou moins adopté un répertoire d'action propre selon S.Chailleux<sup>52</sup>. Les opposants forment un groupe menant des actions transversales. Dans son article il explique que les groupes de citoyens ont développé l'attention au problème au niveau local tout en participant à une mise en récit d'une histoire unifiée autour de l'industrie du gaz de schiste jusqu'à révéler un problème public alors que les associations environnementales nationales et les collectifs locaux de citoyens ont encouragé la participation publique à travers des réunions et des manifestations. Les médias locaux et les militants ont relayé les informations à des personnes moins concernées quand les médias nationaux ont mis la cause du gaz de schiste à leur agenda, de même que dans les agendas publics et politiques.

Les médias ont donc permis de relayer l'alerte tant parce qu'ils se sont mobilisés qu'ils ont été mobilisés. Et plus généralement ils ont permis à la cause de rentrer dans l'espace public en faisant le lien entre échelle locale et globale.

Comme le dit S.Chailleux<sup>53</sup>, les médias sont importants pour rendre visible une cause, informer et mobiliser. En plus de participer à la mise sur l'agenda ils renforcent les arguments des parties. Selon lui, la construction de l'opposition s'est faite en « *développant leur réseau, en mobilisant une expertise technique et en ouvrant une fenêtre d'opportunité médiatique et politique* ». Les personnes interrogées nous citent des médias très différents et nous ont fait part du soutien qu'ils ont pu apporter, notamment par la présence de correspondants locaux tout au long de la mobilisation qui ont transmis l'information aux médias nationaux. Par exemple, selon cette membre d'un collectif : « *Localement on a été très très bien relayé* »<sup>54</sup>. Un autre membre lui nous parle du rôle des

---

<sup>50</sup> Pierre-Marie Terral, « La fronde contre le gaz de schiste : essai d'histoire immédiate d'une mobilisation éclair (2010-2011) », *Ecologie & politique* 2/2012 (N° 45), p. 185-194

<sup>51</sup> Agrobiosciences, Francis Chateauraynaud. « Sciences, technologies et marchés : des formes de mobilisation inédites capables de déranger les pouvoirs. » *Agrobiosciences*, 9 septembre 2013.

<sup>52</sup> Sébastien Chailleux, *L'impossible accommodement entre participation publique et expertise dans la controverse sociotechnique sur les gaz de schiste*, op.cit

<sup>53</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec*. Op.cit

<sup>54</sup> Entretien n°5

médias quant à l'alerte : « *On en a eu vent par 2-3 lanceurs d'alerte, [...] ça paraissait dans les médias alternatifs [...] Principalement Reporterre mais on a vu aussi ça aussi, je sais plus si c'est Rue89 ou Médiapart mais l'un des deux. Et puis sur la newsletter de Fabrice Nicolino qui a été le principal lanceur d'alerte sur le sujet [...]aujourd'hui, moi par exemple, j'ai un listing d'à peu près 200 journalistes spécialisés dans l'énergie et dans l'écologie, dans le développement durable, qui appartiennent tous à des médias différents qui recouvrent tous les quotidiens, les hebdos, les mensuels, les radios, les TV... Et il y en a aujourd'hui qui sonnent à notre porte pour avoir les dernières infos* »<sup>55</sup>. Ce maire évoque d'autres médias mais toujours ce soutien : « *Par les locaux très bien, nationaux euh... si je pense qu'il y a eu quand même... [...] Localement nous y'a pas de soucis tout était acquis. On avait à l'époque une journaliste de France 3 où dès qu'il y avait le moindre truc, une heure après ils étaient devant le pas de ma porte [...] pour beaucoup, ils étaient en phase avec le mouvement même si ils gardent leur indépendance on sentait bien qu'on n'avait pas besoin de faire des long discours pour qu'ils soient convaincus de ce qu'on leur disait [...] on a eu France Inter* ».

En outre, la médiatisation de la cause a obligé les hommes politiques à se prononcer sur le sujet ce qui a ancré encore davantage la cause dans l'espace public.

Néanmoins, si les opposants ont réussi à faire du gaz de schiste une cause publique c'est parce qu'ils ont décloisonné cette cause, ils ont cherché à élargir son champs. C'est ce que l'on retrouve notamment avec le slogan « Ni ici ni ailleurs, ni aujourd'hui ni demain » des collectifs anti-gaz de schiste. Et les deux membres des collectifs interrogés ont justement fait part de la peur d'être pris pour une cause NIMBY du fait d'un engagement local : « *L'idée c'était d'élargir en nombre mais aussi en personnes qui voyaient large* »<sup>56</sup>. Car comme l'explique A.Jobert<sup>57</sup> : « *la «théorie» NIMBY agit comme une entreprise de disqualification des opposants à des projets dont le caractère d'intérêt général n'est pas, à l'intérieur de cette logique, remis en cause. [...] Le discours NIMBY tend ainsi à enfermer les riverains dans une position illégitime. Les acteurs eux-mêmes ne s'y trompent pas*

---

<sup>55</sup> Entretien n°1

<sup>56</sup> « *C'était ça la difficulté du départ. Les premières réunions on voyait que les gens ils voulaient pas qu'on vienne forer chez eux mais que si c'était dans le village d'à côté ça les gênait pas, on était un peu dépités nous. Alors on s'est dit va falloir faire un maximum de réunion, expliquer un maximum. Au départ on n'était pas forcément confiant sur la globalisation de la lutte. Et puis on est arrivé à relativement facilement à informer, à former.* » Entretien n°1

<sup>57</sup> Arthur Jobert. « L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général ». *Politix*, n° 42 (Deuxième trimestre 1998): 67-92.

*puisque personne ne s'en réclame* ». Or toujours selon cet auteur « *Une première lecture, spontanée, qui est souvent celle des professionnels, serait de ne voir dans cette recrudescence des oppositions à des projets [...] qu'une montée des égoïsmes locaux [...] mais c'est davantage une redéfinition d'un modèle d'aménagement incluant la compensation et le débat public et qui repose la question du « vivre ensemble »* ». Et dans le cas de l'opposition au gaz de schiste les opposants « *construisent une première tentative de problématisation alternative du gaz de schiste organisée autour du paradoxe d'exploiter de nouvelles sources d'hydrocarbures fossiles tout en visant la transition énergétique et la lutte aux changements climatiques, de la dangerosité de la fracturation hydraulique et de la concurrence pour la ressource en eau. On voit ici que sont menés conjointement une campagne de conviction nationale qui pousse à la montée en généralité du problème spécifique du gaz de schiste, et un processus d'intéressement local des riverains des projets pétro-gaziers en insistant sur les effets immédiats de l'exploration et les risques à moyen et long terme de l'exploitation.* »<sup>58</sup>. Le processus de mobilisation voit donc converger des enjeux locaux et des enjeux plus globaux qui sont notamment portés par des acteurs locaux ayant un rayonnement national voire international, comme nous le verrons par la suite. Du reste « *dans ce contexte où le local interroge le global, la distinction entre intérêt général et intérêts particuliers tend à s'effacer* »<sup>59</sup>. D'autant que cette cause locale produit des effets globaux (impact sur la qualité de l'air, consommation d'eau, etc...), ce qui facilite le désenclavement de cette cause pour en faire une cause publique.

Nous avons donc vu que si l'opposition a pu prendre racine et porter la cause au rang de cause publique c'est grâce au contexte local qui s'est appuyé sur des éléments de contexte national. D'autre part les opposants se sont organisés tout d'abord de manière très localisée, avant d'élargir les rangs comme le champ d'action, décroissant cette cause au-delà de sa zone de confort. On observe donc déjà des bases solides pour la mise en place d'un rapport de force durable.

## **B. Une force de lancement à la base d'un rapport de force durable**

---

<sup>58</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec. Op.cit*

<sup>59</sup> Arthur Jobert. *Op.cit*

Pour mieux comprendre comment s'est mis en place ce rapport de force nous allons donc maintenant nous intéresser aux arguments mobilisés et par quels acteurs. Puisque le suivi « *des alertes et des controverses, c'est essentiellement décrire l'évolution des jeux d'acteurs et d'arguments convoqués par les objets en cause, en restituant le sens donné aux événements et aux transformations plus profondes qu'ils rendent manifestes* »<sup>60</sup>. Cela nous permettra de comprendre la portée du mouvement au moment de sa structuration et donc de mettre en évidence l'importance de la force de lancement.

1) Un jeu d'arguments qui donne prise au mouvement d'opposition au gaz de schiste

Nous revenons dans cette sous-partie sur les arguments exposés par les opposants au cours des deux premiers mois de l'année 2011, lors de la structuration du mouvement. En analysant ces arguments et le discours des opposants nous chercherons à comprendre comment cela a permis d'installer un rapport de force en faveur des anti-gaz de schiste dès le départ. Alors qu'un « *énoncé collectif, comme un bon argument, est d'autant plus solide qu'il a traversé un grand nombre d'épreuves critiques* »<sup>61</sup>.

Tout d'abord, la force de l'argumentaire contre l'exploitation du gaz de schiste est d'avoir réussi une opération de cadrage tout en conservant un spectre large. En effet, cette question concerne de nombreux domaines mais pourtant les opposants ont su développer leur argumentaire sur l'ensemble d'entre eux. Cela tout en faisant en sorte que le centre du débat tourne autour de l'environnement et non pas autour des questions économiques ou énergétiques, ou encore des nuisances locales.

Si l'intensité de la mobilisation peut s'expliquer par la variété des enjeux portés par le dossier<sup>62</sup>, la caractérisation du gaz de schiste comme une cause environnementale a permis de toucher un plus grand nombre de personnes, puisque de manière générale, la préservation de l'environnement fait davantage consensus que les questions économiques ou énergétiques. Personne ne se dit qu'en soi mettre en péril notre environnement est une bonne chose alors que les choix énergétiques ou économiques entraînent des débats

---

<sup>60</sup> Francis Chateauraynaud, *Des prises sur le futur. Regard analytique sur l'activité visionnaire*, 2012.

<sup>61</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, op.cit. p66

<sup>62</sup> Francis Chateauraynaud, Josquin Debaz. *Scénariser les possibles énergétiques. Les gaz de schiste dans la matrice des futurs*. 2012.

d'opinion sur ce qu'est une bonne politique de l'énergie ou de l'économie. Par ailleurs une focalisation sur les nuisances locales aurait été mise en parallèle avec le mouvement NIMBY, ce qui est plus péjoratif qu'autre chose comme nous l'avons vu auparavant.

Si nous reprenons par exemple notre entretien avec la personne du CHNC, selon elle « *les principaux arguments qu'on a pu relever, c'est plutôt des arguments environnementaux. Alors il y a eu quelques arguments d'ordre économique, [...] mais bon c'est vraiment quelque chose qui est très très particulier. Les enjeux environnementaux c'est vraiment les principaux enjeux qu'on a pu voir [...] Après il y a des arguments aussi liés aux nuisances locales* ». Il y a donc cette primauté de l'environnement sur les autres domaines qui ne sont pas pour autant éludés comme on le voit dans cet article de S.Chailleux<sup>63</sup> qui explique que la mobilisation sociale met en avant de nombreux risques : pollution de l'air, de l'eau et du sol, perturbations des communautés locales, santé publique, opacité, nuisances sonores, destruction de paysages, incompatibilité économique en local, etc...

D'autre part, les opposants ont donné d'autant plus de poids à leurs premiers arguments en montrant que la cause du gaz de schiste s'intégrait aux questions sur le climat, que leur argumentaire reposait sur le discours de scientifiques et que l'exploitation du gaz de schiste était un choix incohérent. Comme le dit S.Chailleux : « *Cette globalisation de la lutte et son insertion dans des combats environnementaux généraux comme la lutte aux changements climatiques [...] deviennent un rouage important du discours contre le gaz de schiste et permettent aux opposants d'ancrer leurs préoccupations locales dans une critique de la gouvernance et du modèle de développement* »<sup>64</sup>.

Selon cette militante, si la mobilisation a été si forte c'est « *que c'est ça aussi que les gens maintenant comprennent, c'est qu'il y a le changement climatique* ». Et ce membre du collectif 07, dans son argumentaire évoque le changement climatique : « *le GIEC, avant même la COP21 [...], dit que pour conserver le réchauffement climatique en dessous d'une hausse de 2 degrés, il faut laisser 80% des recherches d'hydrocarbures trouvés dans le sol donc nous ce qu'on dit c'est [...] à quoi ça sert d'aller en chercher d'autres ? C'est aberrant. Donc on laisse le gaz de schiste, tout ça, on laisse tomber, on*

---

<sup>63</sup> Sébastien Chailleux, *L'impossible accommodement entre participation publique et expertise dans la controverse sociotechnique sur les gaz de schiste*, op.cit

<sup>64</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec*. Op.cit

*les laisse tranquille, on les laisse sous terre. [...]Et par contre au lieu de mettre des sommes phénoménales dans les gaz et huiles de schiste, mettons ces sommes là dans la recherche, les énergies renouvelables, la transition, sur l'économie de l'énergie, etc... ça me paraît assez logique en fait !* ». C'est donc par le climat que la question du gaz de schiste a pris de la hauteur pour devenir un enjeu global, s'intégrant dans les enjeux d'actualité et marquant une rupture. En effet la référence au changement climatique permet aux opposants de dire qu'exploiter du gaz de schiste c'est choisir une planète avec 2°C de plus.

Toutefois toujours selon S.Chailleux, c'est « *la diversité des expertises mobilisées par les opposants au gaz de schiste [qui] a permis de diffuser un discours plus performant et englobant, qui a autorisé un enrôlement d'acteurs plus variés et plus nombreux face à une expertise industrielle en deux dimensions (géosciences et économie)* ». C'est donc parce que leur argumentaire était fondé sur une expertise que les opposants ont fondé leur légitimité et ont pu mobiliser si fortement. On retrouve cette légitimité scientifique, ces arguments d'autorité, dans le discours de cette militante<sup>65</sup> : « *Moi j'ai assisté à quelque chose qui était organisé par l'Institut de la Terre à Grenoble [...] ils nous ont fait comprendre, par leur exposé qu'on était en train de jouer aux apprentis-sorciers [...] il y a deux conséquences dramatiques : c'est les conséquences sur le climat parce qu'on sait maintenant qu'on risque d'arriver à un stade irréversible sur la biodiversité et donc sur la survie de l'Homme sur la planète [...]et ça les gens l'entendent, et un autre argument [...], c'est-à-dire qu'on va aller fracturer à deux mille pieds sous terre, à des milliers de km<sup>2</sup> et on en connaît AB-SO-LU-MENT PAS LES CONSEQUENCES ! C'est-à-dire que les gens qui font ces conférences disent [...] que les circulations de fluides dans ces milieux là on ne les connaît pas. Le rôle des eaux fossiles et les échanges avec notre eau potable, nos eaux de surface on ne les connaît pas. Tous les métaux, les éléments radioactifs qui sont dans ces zones-là, le fait de les mobiliser, on ne connaît pas les conséquences* ». Nous reparlerons des experts dans la prochaine sous-partie, cependant nous notons que la diversité des expertises auxquelles les opposants ont fait référence et ont su rendre accessibles, a participé à la tangibilité de leur discours. Un fait devenant tangible par l'accumulation de données, la confrontation des hypothèses et la nécessaire accessibilité de la preuve<sup>66</sup>.

---

<sup>65</sup> Entretien n°5

<sup>66</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, op.cit.

Par ailleurs, en pointant du doigt les incohérences du choix d'exploiter le gaz de schiste et en multipliant les arguments *ad hominem*, les opposants ont donné encore davantage de prises au mouvement, que ce soit au niveau national que local. F.Nicolino, sur son blog<sup>67</sup>, évoque l'exploitation du gaz de schiste comme une ouverture de la boîte de Pandore pour les industriels alors que c'est une décision des pouvoirs publics qui va à l'encontre de la loi française de 2005 sur l'énergie, visant la division par 4 des émissions de GES. De la même manière les Amis de la Terre<sup>68</sup> mettent en lumière certaines incohérences. Pour eux l'exploitation du gaz de schiste n'est pas une politique énergétique cohérente avec les engagements environnementaux de la France comme le Grenelle de l'environnement ou encore la convention Aarhus<sup>69</sup>. Par exemple, dans le reportage « La démocratie fracturée<sup>70</sup> » on retrouve le témoignage d'un agriculteur qui explique que la fracturation hydraulique impose l'injection de produits chimiques dans la terre, ce qui la détruit et la pollue alors que les agriculteurs s'efforcent de travailler la terre « naturellement ». En effet il apparaît contradictoire d'autoriser ces produits chimiques alors que la politique agricole de ces dernières années demande une réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires. Au niveau local, ce maire ardéchois voit ce choix comme incompatible avec l'économie locale : *« Si je reprends l'entreprise Melvita [...] qui est aujourd'hui rattachée au groupe l'Occitane, qui est leader du bio internationalement, ils l'ont dit clairement aussi : « si y'a un derrick en face de chez nous on s'en va, parce que c'est inimaginable d'être ici, dans un lieu où justement, toute notre communication et notre image elle est là, parce qu'on s'est développé dans un endroit naturel » [...] Et après c'est pareil pour tout ce qui est l'économie touristique. On peut pas imaginer se réveiller un matin dans un camping, ouvrir la porte de son mobil-home et puis en face entendre bling blong bling blong [rire], et voir des camions... c'est incompatible ! Après c'est le deuxième volet, c'est ce qu'on a ici, une économie qui fonctionne déjà sur un mode de développement durable. [...] ici on a un territoire qui s'est forgé autour d'une économie touristique de pleine nature [...] et une économie rurale qui est basée sur le patrimoine naturel, un terroir. [...] Parce que même si ce sont pas des entreprises, l'économie extractive qui embauche du monde, il y aura de l'hôtellerie, il y aura de la restauration, il y aura des couples d'ingénieurs avec des enfants, donc ça va faire une activité, des chauffeurs de camion. Mais le jour où il y aura plus une goutte dans le... et ba*

---

<sup>67</sup> Planète sans visa

<sup>68</sup> Les Amis de la Terre. « Gaz de schiste : ni ici, ni ailleurs ». *La Baleine*, n° 165 (Printemps 2011).

<sup>69</sup> Convention qui favorise l'accès à l'information en matière d'environnement

<sup>70</sup> France 3. « La démocratie fracturée », 2014.

[...] ils ferment avec les cadenas et ils s'en vont, et ils laissent après une économie, d'un seul coup, qui aura anéantie toutes les autres puisqu'il n'y aura plus d'économie touristique ni d'économie agricole». On retrouve cette même incompatibilité dans le discours de J.Bové: « J'ai réfléchi à la question, et dans ma région, je ne vois que deux sources d'eau possibles. Soit on fait un barrage sur la Dourbie et l'on noie le village de Saint-Jean du Bruel. Soit on privatise la source du Durzon, ce qui priverait d'eau la moitié du Larzac »<sup>71</sup>. Et ces incohérences dans le choix d'exploiter cette énergie fossile font échos au déficit démocratique qui anime cette cause, et à la crise de la représentativité. D'ailleurs selon R.Cantoni<sup>72</sup>, les ONG pointent du doigt le fait que de tels projets entraveront l'accomplissement des réglementations internationales sur les émissions de GES et matérialisent le manque de consultation des citoyens.

Pour le Président du Collectif des Maires, c'est d'ailleurs le secret qui a entouré l'octroi des permis qui explique une telle mobilisation. Et selon F.Chateauraynaud, la critique des opposants porte notamment sur la disqualification des acteurs et de leurs pratiques, tant les gouvernants dans la mise en place des politiques publiques que les industries qui n'auraient que des intérêts financiers<sup>73</sup>. A travers cette critique il y a l'idée d'injustice pour les habitants des régions concernées, qui seront les premières victimes d'une exploitation qu'ils n'ont pas choisie, mais aussi pour les citoyens de manière générale puisqu'ils n'ont pas été consultés sur un projet qui se révèle important. Les opposants amplifient ce sentiment d'injustice en décrivant une fuite en avant des dirigeants coupables de collusion avec les industriels, qui eux, n'auraient aucun intérêt à lutter contre le gaspillage énergétique par les énergies renouvelables<sup>74</sup>. Ils mettent en avant le fait que la participation citoyenne au débat démocratique devrait être un principe universalisable dans le sens de F.Chateauraynaud, soit un principe qui permette de « penser les rapports entre localités et globalité à partir de normes qui transcendent les milieux et les cultures »<sup>75</sup>. Car de fait, l'exploitation du gaz de schiste est un vrai choix de société et la société civile montre à travers la mobilisation sa volonté de participer à la décision mais aussi aux délibérations. Ce ne sont pas seulement les aspects techniques de cette industrie innovante

---

<sup>71</sup> Fabrice Nicolino « Du gaz à tous les étages /GAZAREM LOU LARZAC ». *op.cit*

<sup>72</sup> Roberto Cantoni. *Poland, France and the shale gas revolution: environmental and economic concerns*. Pittsburg, 2015.

<sup>73</sup> Francis Chateauraynaud et Philippe Zittoun. *Op.cit*

<sup>74</sup> Les Amis de la Terre. « Gaz de schiste : ni ici, ni ailleurs ». *La Baleine*, n° 165 (Printemps 2011).

<sup>75</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, *op.cit*. p47

qui sont questionnés mais aussi son opportunité, son intégration dans les réseaux socioéconomiques locaux et nationaux et sa cohérence avec des valeurs environnementales<sup>76</sup>. C'est alors une entrée sociale de la cause, donc un moyen d'obliger les hommes politiques à repenser la question du gaz de schiste<sup>77</sup>.

Ce choix de société doit alors tenir compte de la sensibilité des populations, de leur expérience sensible. Pour les habitants du Bassin du Rhône l'exploitation du gaz de schiste remet en cause le commun car pour eux « *ce cadre de vie, c'est le patrimoine commun* »<sup>78</sup>. Pour ces habitants, l'exploitation du gaz de schiste représente la destruction d'un lieu de vie mais aussi d'un mode de vie. Ce choix global, vécu comme quelque chose d'imposé, remettrait en cause leur cadre de vie et leur façon de vivre de manière irréversible. C'est ce qu'exprime notamment cette membre d'un collectif : « *y'avait plein de gens qui d'un seul coup se sont rendus compte qu'on allait détruire ce qui leur permettait de vivre, c'est à dire : l'eau, leurs terres, leurs revenus puisque dans les Cévennes ce qui a de l'importance c'est le tourisme, c'est une agriculture qui ne peut pas faire concurrence avec l'agriculture industrielle donc elle ne vit que par une agriculture de qualité, de proximité... Et tout ça, ça allait être détruit. Et donc je trouve moi, contrairement à ce que certains pensent, que c'est très fort de vouloir défendre son propre environnement parce que c'est d'un seul coup réaliser qu'on fait partie d'un tout et qu'on n'est pas simplement soi et sa maison [...] Moi j'habite dans les Cévennes, j'avais pas du tout envie de voir des puits de pétrole tout autour de ma maison. Mais je trouve que c'est une motivation qui est très forte et qui est pas du tout méprisable [...] par cette action on sauve un mode de vie, on essaye de sauver un mode de vie qui est nécessaire à tous* ». Le fait de s'opposer à cette exploitation devient alors un acte salvateur, c'est la défense d'un modèle mais surtout d'un commun, d'une manière de faire société. En mettant à nu cette sensibilité, les opposants invitent donc chaque citoyen à se projeter dans un même système de valeurs.

D'autre part, les opposants dans leur argumentaire, invitent à se projeter dans le futur et dessinent un futur inacceptable qui oblige à agir<sup>79</sup>. Car, de manière générale, pour

---

<sup>76</sup> Sébastien Chailleux, *L'impossible accommodement entre participation publique et expertise dans la controverse sociotechnique sur les gaz de schiste*, op.cit

<sup>77</sup> "Les controverses engendrées [...] vont bien au-delà des seules questions techniques. Un de leurs enjeux est [...] d'établir une frontière nette et largement acceptée entre ce qui est considéré comme indiscutablement technique et ce qui est reconnu comme indiscutablement social. [...] Reconnaître sa dimension sociale, c'est redonner une chance [à un dossier] d'être discuté dans des arènes politiques." Antoine Goxe. « CALLON (Michel), LASCOUMES (Pierre), BARTHE (Yannick), 2001, Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique ». *Développement Durable et Territoires*, La couleur des idées, 2003, p. 45)

<sup>78</sup> Entretien n°4

<sup>79</sup> Francis Chateauraynaud et Philippe Zittoun. *Op.cit*

eux l'exploitation de cette ressource signifie : « *des paysages industrialisés, ça voulait dire dans nos régions [...] qui sont touristiques et agricoles une agriculture morte, ça voulait dire plus de touristes [...] une destruction des terres, une destruction des eaux donc c'était pas possible pour nous* »<sup>80</sup>. Pour dessiner ce futur le discours se compose de nombreux marqueurs temporels, d'une logique d'action et d'un modèle de transformation, qui permet au discours de s'imposer. Le but étant de fixer une représentation pour une certaine durée. Et c'est une véritable prophétie de malheurs que nous décrivent les opposants, l'exploitation du gaz de schiste en France étant perçue comme un *tipping point* imminent. Selon cette scénarisation du futur, l'exemple des Etats-Unis serait une projection à court terme. A long terme on identifierait des conséquences environnementales et sanitaires irréversibles impliquant des asymétries sociales, spatiales et générationnelles<sup>81</sup>.

C'est donc un véritable jeu d'arguments que les opposants ont su déployer dès les premiers mois de la controverse permettant à la fois de mobiliser autour de la cause comme d'obliger des acteurs comme les hommes politiques à prendre position. C'est d'ailleurs sur les acteurs que nous allons maintenant nous focaliser, car ce jeu d'arguments à lui seul ne permet pas d'expliquer la force de lancement de la mobilisation.

## 2) De l'importance des acteurs et des interactions dans la formation de la controverse

Tout d'abord s'interroger sur l'importance des acteurs qui ont participé à la structuration du mouvement c'est revenir sur le lanceur d'alerte, « *un personnage ou un groupe non officiel, ou se dégageant de leur rôle officiel, pour lancer un avertissement à titre individuel et selon des procédures inhabituelles* ». Mais il ne suffit pas de tirer la sonnette d'alarme et d'annoncer les catastrophes à venir. Il faut capter les indices d'un danger ou d'un risque collectif, mettre en forme le signal, trouver une crédibilité pour cette prise de parole publique et remplir les conditions de son acceptabilité...<sup>82</sup> Concernant le gaz de schiste, il y a principalement deux lanceurs d'alerte qui reviennent régulièrement, ce

---

<sup>80</sup> Entretien n°1

<sup>81</sup> Francis Chateauraynaud, Josquin Debaz. *Scénariser les possibles énergétiques. Les gaz de schiste dans la matrice des futurs*. 2012.

<sup>82</sup> Notes de lecture de V.Péan sur *Les sombres précurseurs, une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque* de Didier Torny et Francis Chateauraynaud (éditions de l'EHESS)

sont F.Nicolino et J.Bové. Que ce soit dans le témoignage de militants ardéchois ou d'une chargée de mission FNE : « *Au début il y a eu les lanceurs d'alerte qui étaient Nicolino et puis José Bové, enfin disons les Verts mais José Bové en particulier et Nicolino en tant que journaliste* »<sup>83</sup>, « *Nous ça a été sur sa newsletter qu'on l'a appris pour la première fois et qu'on a réagi* »<sup>84</sup>, « *Je pense que c'est Bové, principalement, de mémoire, qui a fait les premières alertes* »<sup>85</sup>. Ces deux personnes font partie des premiers informés de l'octroi des permis, ils ont alors pu passer le mot du fait de leur aura. En effet ils sont tous deux connus et reconnus pour leurs engagements envers des causes environnementales et leurs interventions sont écoutées dans différentes sphères et à différents échelons. Leurs profils de député européen et de journaliste leur permettent donc de toucher des profils variés tant au niveau européen, que national ou local. Et la double posture de J.Bové qui est à la fois un habitant du Larzac, donc touché directement par l'octroi de ces permis, et de député européen, porte-parole de la cause OGM en France, donne d'autant plus de poids à cette alerte. Comme l'explique F.Chateauraynaud, l'éveil autour de cette problématique s'est fait grâce à un nombre restreint de personnes qui a su mobiliser les populations grâce à son expérience, et produire un discours global afin de consolider des visions du futur tout en liant les différents mouvements locaux et des soutiens externes<sup>86</sup>. Mais ces deux acteurs vont devenir des entrepreneurs de cause puisque leur rôle ne va pas s'arrêter à l'émergence du problème mais qu'ils vont le suivre dans le développement de sa trajectoire<sup>87</sup>.

Par la suite, certains les citent comme des porte-paroles du mouvement alors qu'en général les personnes interrogées ne désignent pas de porte-parole en particulier. : « *Mais le mouvement non, il a été d'emblée très très varié, y'a pas eu de chef [...] c'était vraiment tout le monde* »<sup>88</sup>. Pour la chargée de mission à FNE, elle n'a « *pas eu l'impression qu'il y a eu une personne plus qu'une autre* ». Et pour la membre du CHNC, quand nous l'avons interrogées sur les porte-paroles de l'opposition, pour elle c'était « *les porte-paroles des associations : il y a Elisabeth Bourgue de No Fracking France, Antoine Simon le chargé*

---

<sup>83</sup> Entretien n°5

<sup>84</sup> Entretien n°1

<sup>85</sup> Entretien n°2

<sup>86</sup> Francis Chateauraynaud et Philippe Zittoun. *Op.cit*

<sup>87</sup> « *Quand on a affaire à un vrai lanceur d'alerte, l'alerte se détache de sa personne. L'alerte une fois lancée doit suivre sa trajectoire, servir à poser des questions aux institutions, à mobiliser d'autres acteurs, à faire exister de nouveaux problèmes publics ou à en relancer de plus anciens, oubliés ou refoulés* » Entretien de F.Chateauraynaud par la Mission Agrobiosciences.

« *Le lanceur d'alerte intervient donc lors de l'émergence d'un problème tandis que l'entrepreneur de cause agit tout au long du processus de traitement du problème.* » Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec.* *Op.cit*

<sup>88</sup> Entretien n°5

*de ce dossier chez les Amis de la Terre, chez Attac je sais plus... ».* Le fait qu'il n'y ait pas eu de porte-parole particulier a permis de mettre en place un mouvement à visages multiples, représentant donc de manière large les enjeux et les problématiques qu'il soulève.

Selon P-M.Terral, l'élément déclencheur c'est l'intervention de F.Nicolino quand il a découvert l'existence des permis. Par la suite, avec J.Bové ils ont lancé une phase d'information ce qui a produit une « détonation médiatique », provoquant la mobilisation d'acteurs variés au degré de politisation divers<sup>89</sup>. C'est d'ailleurs cette diversité d'acteurs qui ressort des entretiens effectués.

En effet, ces entretiens ont regroupés autant un maire que des citoyens, des personnes pour qui la cause faisait partie de leur activité professionnelle alors que d'autres étaient bénévoles, des actifs comme des retraités, des personnes pour qui c'était un premier engagement alors que d'autres étaient des militants aguerris voire des hommes politiques, etc... Par exemple pour ce membre du Collectif 07 *« c'est avec quelques amis quand on a appris ce projet de forage de gaz de schiste en France, avec quelques amis on en a discuté un soir comme ça et on a dit il faut à tous prix faire quelque chose et on a monté une association rapidement, voilà ! [...] Le petit groupe d'amis avec qui on a fondé l'association, on était quand même plutôt militants quoi mais on ne faisait pas partie d'une asso, on n'était pas dans une association écologiste, on n'était pas inscrit à un parti politique, voilà, on était des citoyens, on va dire, vigilants quoi, et militants mais sans plus »*<sup>90</sup> Alors que l'une des membres d'un collectif nous explique : *« Alors moi je suis une très ancienne militante, j'ai commencé adolescente [...] et donc là ces derniers temps c'est vrai que c'était plus des problèmes d'écologie qui m'intéressaient et je suis complètement sortie des réseaux politiques »*<sup>91</sup>. Et au-delà des personnes interrogées, cette même militante raconte : *« moi j'ai une expérience avec une voisine qui est agricultrice, qui est d'une vieille famille cévenole avec qui je m'entends bien. Mais c'est une dame qui n'était jamais allée manifester... [...] Je lui ai dit on fait une manifestation, tel jour... [...] est-ce que vous voulez venir ? Elle me dit : oh ba j'ai jamais été à une manifestation. Je lui ai dit : écoutez ça sera la première ! Elle a hésité et puis elle est venue, elle est venue avec les autres voisins et puis depuis elle est venue à d'autres manifestations. Et c'était la première*

---

<sup>89</sup> Pierre-Marie Terral, *Op.cit*

<sup>90</sup> Entretien n°1

<sup>91</sup> Entretien n°5

fois de sa vie ! ». Il y a donc une diversité de profils qui viennent former les rangs de la cause.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas nier l'importance du tissu associatif environnemental au sein de la mobilisation. Des associations nationales comme Greenpeace, FNE, les Amis de la Terre, Attac, la FRAPNA, etc... ont principalement fourni des ressources informationnelles et logistiques aux collectifs locaux<sup>92</sup>, et une visibilité à travers certaines personnalités<sup>93</sup>. De plus si la population s'est mobilisée c'est aussi grâce aux associations environnementales locales<sup>94</sup> : « *Le plus souvent les collectifs se sont montés comme ça, des gens qui étaient déjà impliqués dans le milieu associatif ou politique et qui ont eu l'information et qui ont réuni des gens pour former des collectifs* »<sup>95</sup>.

D'autre part, le mouvement s'est composé d'une myriade d'experts profanes ou "basés sur l'expérience" qui se sont engagés au sein des collectifs, ce qui a démontré comment la population locale pouvait avoir une connaissance spécifique de son territoire<sup>96</sup>. Nous retrouvons des acteurs territoriaux provenant des parcs naturels régionaux et des syndicats liés au tourisme et à l'agriculture, ou encore des chasseurs<sup>97</sup>. De fait il y a eu au sein des collectifs une réelle valorisation de l'expertise citoyenne, considérée comme un véritable « *pilier de la démocratie écologique* »<sup>98</sup>. Ces premiers militants se caractérisant par « *leur ancrage local, leur militantisme écologiste et leur connaissance particulière des enjeux à travers une formation particulière ou bien une activité permettant le développement d'un savoir spécifique du territoire* »<sup>99</sup>.

Enfin, à partir de cette expertise citoyenne se sont alors constitués, en interne aux collectifs, des forums hybrides<sup>100</sup>. Ceux-ci sont le résultat de l'association d'une expertise

---

<sup>92</sup> Entretien n°2 « *on a fait pas mal de communiqués de presse à l'époque et par la suite il s'est agi aussi de faire des contentieux. Mais ça ça a plus été pris en charge par le réseau juridique de FNE. Ça a duré quand même quelques années donc on a eu le temps de mettre en place des recours juridiques et aussi de former nos associations à ce que contenait le Code minier et faire des formations à pourquoi les gaz de schiste* ».

<sup>93</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec. Op.cit*

<sup>94</sup> Enquête n°5 en parlant du collectif : « *Il s'est mobilisé à partir du monde associatif environnemental.* »

<sup>95</sup> Entretien n°5

<sup>96</sup> Sébastien Chailleux, *L'impossible accommodement entre participation publique et expertise dans la controverse sociotechnique sur les gaz de schiste, op.cit*

<sup>97</sup> Entretien n°5: « *on arrive à discuter avec les chasseurs. Alors on n'est pas toujours d'accord, moi les chasseurs ils m'aiment toujours pas. Mais en dehors de ça, si on fait quelque chose contre le gaz de schiste, ils sont là !* »

<sup>98</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique, op.cit.* p222

<sup>99</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec. Op.cit*

<sup>100</sup> Définition dans Antoine Goxe. « *CALLON (Michel), LASCOURMES (Pierre), BARTHE (Yannick), 2001, Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique* ». *Développement Durable et Territoires, La couleur des idées*, 2003, p. 45)

profane avec une expertise scientifique. Nous avons donc pu observer des professionnels engagés mettre en avant une contre-expertise face aux données techniques des industriels<sup>101</sup>. Comme l'explique ce membre d'un collectif anti-gaz de schiste : « *Dans notre collectif on a une bonne douzaine de géologues, d'hydrogéologues, etc... On a des géologues qui ont travaillé avec des foreurs. Donc on a des spécialistes et on n'a jamais fait appel à d'autres experts* ». Nous considérons alors comme expert « *tout membre d'un groupe constitué, capable d'assurer sa légitimité publique et la défense de son autonomie* »<sup>102</sup>. Ce qui a permis aux collectifs d'asseoir leur légitimité.

De plus, ce qui caractérise les opposants au gaz de schiste, et plus particulièrement les collectifs c'est leur mode de fonctionnement qui a permis de fédérer autour de cette cause au niveau local puis national<sup>103</sup>.

Tout d'abord ces collectifs qui ont réunis une pluralité d'acteurs, se sont constitués en étant ouverts à tous<sup>104</sup>. Cela a mis en avant le fait que les membres aient « *chacun nos spécialités, chacun nos compétences, chacun... et c'est ce qui fait la richesse du collectif en fait. On va rencontrer des gens qu'on aurait jamais rencontré ailleurs* »<sup>105</sup>. Donc chaque profil a été promu sans chercher à ce qu'une personne le soit davantage<sup>106</sup>. Et ce aussi parce qu'ils se sont organisés en suivant un modèle démocratique : « *nous nos associations, toutes nos instances [...] à chaque fois toutes ces structures sont des structures collégiales, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de président, pas de secrétaire, etc... Par exemple au Collectif 07 il y a un peu plus de 100 structures adhérentes, chaque structure à un représentant et chacun de ses représentants est co-Président du Collectif 07, c'est une gestion collégiale et horizontale, toutes les décisions se prennent au consensus [...]. Donc il n'y a pas de conflits internes grâce à ça* »<sup>107</sup>.

D'autre part, ce mode de fonctionnement a permis de lisser les dissensus préexistants entre les différents membres de l'opposition<sup>108</sup>. Nous avons observé cela plus

---

<sup>101</sup> Sébastien Chailleux, *L'impossible accommodement entre participation publique et expertise dans la controverse sociotechnique sur les gaz de schiste*, op.cit

<sup>102</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, op.cit. p 215

<sup>103</sup> Mise en place d'une coordination nationale des collectifs dès février 2011

<sup>104</sup> Entretien n°5 « *on a décidé de faire un collectif, c'est-à-dire que on a réunis des gens qui n'étaient pas forcément dans l'association et qui étaient d'accord pour qu'on fasse un collectif anti-gaz de schiste* »

<sup>105</sup> Entretien n°5

<sup>106</sup> Entretien n°5: « *Alors moi ce que j'aimerais dire en premier et on se bat sans arrêt pour ça c'est que le principe d'un collectif c'est d'essayer de ne pas personnaliser le travail* »

<sup>107</sup> Entretien n°1

<sup>108</sup> « *Chacun d'entre nous a évolué et ça sur le plan humain c'est très riche et sur le plan social aussi parce que les oppositions qu'il y avait entre les nouveaux arrivants et les anciens dans les villages et ba elles se*

particulièrement entre les différents bords politiques. Il y a eu un consensus pour dénoncer l'utilisation de la fracturation hydraulique par l'ensemble des partis. Et c'est notamment ce qui ressort de l'entretien avec ce maire ardéchois : « *y'a toujours eu une transversalité, enfin le collectif des élus on était là pour défendre quelque chose. [...] Mais le mouvement était très transversal et le mouvement citoyen aussi* ».

Enfin ce qui caractérise les collectifs, c'est la solidarité associative à travers les réseaux de diffusion, les relations interpersonnelles, les soutiens logistiques ou encore financiers<sup>109</sup>. Et pour les membres des collectifs, c'est leur détermination comme en témoigne les propos de cette militante, puis du Président du Collectif des Maires : « *ça a demandé un tel investissement que ça a posé des problèmes personnels à certaines personnes [...], c'était intense comme travail* »<sup>110</sup> ; « *Irma qui est une personne qui habite une commune voisine, qui a 90 ans et qui me dit : tu sais Hervé, moi j'ai 90 ans, j'ai plus de mari, mes enfants n'ont plus besoin de moi, si des camions viennent, je me couche devant les camions ! Et ba ça c'est symbolique !* »<sup>111</sup>.

Finalement, après avoir analysé le jeu des arguments, c'est la compilation entre ces lanceurs d'alerte, la variété des profils des opposants et leur façon d'interagir qui nous permet de comprendre comment le mouvement a pu avoir une telle force de lancement. En rassemblant cela avec les éléments de contexte de cette mobilisation nous avons pu expliquer la réussite de cette structuration.

Et c'est par ces éléments que la mobilisation, dès ses début, a créé des points d'irréversibilité, c'est à dire qu'elle a mis les acteurs dans l'incapacité de changer le processus en cours<sup>112</sup>. La typologie des acteurs impliqués, les arguments mobilisés, dans ce contexte particulier ont obligé tant les industriels que le gouvernement à se positionner, à agir, face à cette problématique, c'est là toute la force de lancement du mouvement. C'est ce que démontre le vote dans l'urgence de la Loi Jacob, seule solution pour « *désamorcer une bombe* »<sup>113</sup> qui s'est cristallisée avec la manifestation de Villeneuve-de-Berg<sup>114</sup>, mais

---

*sont estompées parce qu'elles se sont aperçues qu'on avait des intérêts tout à fait commun, qu'on pouvait se parler* » Entretien n°5

<sup>109</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec*. Op.cit

<sup>110</sup> Entretien n°5

<sup>111</sup> Entretien n°4

<sup>112</sup> Irréversibilité : « *l'incapacité des acteurs à changer un état de choses ou à modifier le cours d'un processus* » Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, op.cit. p182

<sup>113</sup> France 3. « La démocratie fracturée », 2014..

<sup>114</sup> 26 février 2011

c'est ce que nous verrons dans un second chapitre, en nous focalisant davantage sur la trajectoire de ce mouvement.

## **Chapitre 2 – Le cheminement d’une mobilisation inscrite dans la durée : d’une trajectoire en rebonds à une portée multiple**

Tout au long de ce second chapitre nous allons étudier comment a évolué la mobilisation s’opposant à l’exploitation du gaz de schiste. Nous verrons comment cette évolution a été rythmée au fil des moments de vérité, c’est-à-dire les moments où l’action et le jugement sont mis à l’épreuve d’une performance argumentative<sup>115</sup>, puis comment la mobilisation s’est prolongée à travers sa portée.

### **A. Un mouvement à la poursuite de sa cible**

Si nous avons vu dans le premier chapitre les premières phases du modèle de la balistique sociologique appliquée aux processus collectifs<sup>116</sup>, en analysant l’émergence du problème, le début de sa mise en controverse, puis la dénonciation du gaz de schiste en France. Dès lors nous ne nous intéresserons plus à cette phase où les opposants cherchaient à convaincre ceux qui ne percevaient pas le risque. Nous ne nous intéresserons pas totalement non plus à la phase de consensus sur une factualité qui n’a toujours pas abouti à ce consensus, ni à celle de la dénonciation car nous avons déjà établi la mise en place d’un rapport de force durable en faveur des opposants. Mais nous étudierons les phases de mobilisation politique puis de normalisation.

Gardons en tête tout au long de cette analyse que la vie démocratique suppose que « *le peuple souverain ne saurait jamais disparaître derrière ceux à qui il a confié par l’élection [...] le droit de le représenter* »<sup>117</sup>, comme l’a montré cette mobilisation. Les opposants font alors office « *de peuple-juge, du peuple-veto et du peuple-surveillant qui, par définition, se développent en marge de la vie des institutions électorales-représentatives* »<sup>118</sup>. Nous retrouvons donc le concept de « contre-démocratie »<sup>119</sup> derrière cette mobilisation, soit l’idée d’une activité citoyenne qui complète et déborde l’activité de la sphère institutionnelle, comme nous le verrons en analysant la mobilisation politique. Nous

---

<sup>115</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, op.cit.

<sup>116</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, op.cit.

<sup>117</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, op.cit.

p44

<sup>118</sup> Pierre Rosanvallon. « Le sens de la contre-démocratie ». *Commentaire*, n° 120 (2007):254.

<sup>119</sup> « Le terme de “contre-démocratie” définit l’ensemble des pratiques de surveillance, d’empêchement et de jugement au travers desquelles la société exerce des pouvoirs de correction et de pression. » *Ibidem*

partons alors du principe, que cette mobilisation fait partie des « *pratiques de défiance, conduisant aussi bien à développer une vigilance civique et des formes de contrôle tout à fait positives* »<sup>120</sup> n'ayant pas imposé une forme de populisme par la suite. Toutefois ce constat ne doit pas cacher le fait que « *nul chemin privilégié ne mène à coup sûr vers l'accord et la sortie de crise ou, à l'inverse, vers le conflit ouvert et durable* »<sup>121</sup>.

1) La loi Jacob, une réponse dans l'urgence à une mobilisation menaçante : la cible partiellement atteinte

Comment expliquer qu'une loi puisse naître si rapidement sur un sujet alors inconnu du grand public et de la plupart des représentants politiques près de six mois plus tôt ? Pour expliquer cela nous devons avant tout souligner « *l'ouverture des possibles permise par le stade précoce auquel l'industrie est contestée en France et au Québec, alors qu'aux États-Unis, les revendications visent plutôt à limiter les effets négatifs* »<sup>122</sup>.

L'objet de cette partie est donc de comprendre ce résultat de l'opposition à l'exploitation du gaz de schiste, en se concentrant sur la mobilisation politique. C'est à dire que nous nous focaliserons sur le rapport de force entre opposants et représentants politiques, l'acceptabilité sociale des actions portées par les représentants et la puissance d'expression des acteurs.

Nous avons pu observer que dès le début du mois de février 2011, le gouvernement avait réagi face à l'émergence du mouvement, par un ensemble de réactions officielles. Nous pouvons citer tout d'abord le moratoire puis la demande de mise en place d'une information parlementaire auprès du CGIET-CGEDD. C'est donc une « *première concession sous la forme d'un moratoire* »<sup>123</sup> qui témoigne du rapport de force alors en place. Ce rapport de force qui découle notamment de l'intentionnalité collective qui entoure la cause. En effet l'ensemble des opposants porte un même message dans les

---

<sup>120</sup> *Ibidem*

<sup>121</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique, op.cit.*

p37

<sup>122</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec. Op.cit*

<sup>123</sup> Francis Chateauraynaud, Josquin Debaz « Observer la sécurité sanitaire dans la durée. Leçons cognitives et pratiques d'un observatoire socio-informatique ». *Billet Socio-informatique et argumentation*, 2011.

débuts de la mobilisation. Or il est « *rare voire impossible d'avoir une intentionnalité commune en tous points* »<sup>124</sup>.

Par la suite, cette intentionnalité commune s'est matérialisée à travers la manifestation du 28 février 2011 à Villeneuve-de-Berg. Les organisateurs pensaient : « *si y'a 3 000 personnes ça sera un succès monumental* » or les chiffres de cette manifestation varient entre 10 000 et 20 000 personnes, donc ça a été « *le grand déclenchement. Ça nous a donc amené au vote de la loi* »<sup>125</sup>. La mobilisation d'un tel nombre de personnes en si peu de temps autour d'un même message a autant surpris les opposants au gaz de schiste que les gouvernants. Ces derniers ont été contraints d'agir face à ce qui n'était pas un simple problème public mais bien « *l'expression démocratique d'une colère légitime* »<sup>126</sup>. Le gouvernement a donc été obligé d'aller au-delà des premières réactions officielles. Et cette première réussite est aussi due au fait que l'interdiction d'explorer commençait à faire consensus dans tous les rangs politiques<sup>127</sup>.

Toutefois, jusqu'au vote de la loi, la mobilisation ne s'est pas arrêtée à la manifestation de Villeneuve-de-Berg. S.Chailleux fait état dans sa thèse de « *plus de 10 000 de personnes en mars réparties entre la Drôme, la Seine-et-Marne et le Lot, 10 000 personnes à Cahors et à Nant en avril, plus toutes les petites manifestations et l'affluence aux réunions publiques* »<sup>128</sup>. Et quand les collectifs ou associations ne sont pas mobilisés lors de ces rassemblements, leurs voix continuent de faire écho dans les médias, sur les réseaux sociaux, les listes de diffusion ; que ce soit au niveau local, national, qu'international. Et ces deux éléments ont notamment permis de grossir les rangs des collectifs<sup>129</sup>. Ce que nous remarquons, c'est que si la manifestation de Villeneuve-de-Berg a servi de première détonation, par la suite une nouvelle phase de la mobilisation s'est enclenchée. L'objectif n'était plus alors de faire entendre une large désapprobation mais bien de faire reculer le gouvernement sur l'octroi des permis et sur l'exploitation du gaz de schiste en général. Cette phase a duré jusqu'à ce que la banderole finisse devant l'Assemblée Nationale le 10 mai 2011, date de la discussion de la proposition de loi<sup>130</sup>.

---

<sup>124</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique, op.cit.*

<sup>125</sup> Entretien n°1

<sup>126</sup> Francis Chateauraynaud, Josquin Debaz, avec la collaboration de Pierrick Cézanne-Bert, *Op.cit*

<sup>127</sup> Pierre-Marie Terral, *Op.cit*

<sup>128</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste !: cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec. Op.cit*

<sup>129</sup> *Ibidem*

<sup>130</sup> Sébastien Chailleux, *L'impossible accommodement entre participation publique et expertise dans la controverse sociotechnique sur les gaz de schiste, op.cit*

Alors les associations, les collectifs et les maires sont auditionnés pour la mission d'information parlementaire. L'Etat se place alors en arbitre entre société civile et industrie. Ces auditions lui permettent de canaliser à la fois le mouvement tout en légitimant ses décisions. Il développe ainsi l'acceptabilité sociale auprès des deux parties<sup>131</sup>.

En effet dès la fin-mars, différentes propositions de loi sont déposées devant l'Assemblée Nationale ou le Sénat tant par la gauche puis par la droite pour interdire l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures de schiste. Le 8 avril le gouvernement décide d'examiner de manière accélérée la proposition de loi Jacob en vertu du principe de précaution et face à la pression citoyenne, notamment après les résultats des élections régionales qui n'ont pas été un succès pour la droite au pouvoir<sup>132</sup>. En prenant cette décision le gouvernement décide de ne pas attendre les conclusions du rapport dirigé par le CGIET-CGEDD, ce qui montre encore une fois l'urgence auquel il est confronté et la réduction de son champ d'action. Philippe Martin, l'un des co-rapporteur a conclu ce rapport en disant : « *« Un monde plus sûr ne peut être qu'un monde qui respecte davantage la nature et encourage la sobriété plutôt que la satisfaction d'exigences matérielles démesurées » (Wolfgang Kromy) ». À l'issue de la mission qui m'a été confiée avec François-Michel Gonnot par la commission du développement durable sur le gaz de schiste, la conclusion personnelle à laquelle je parviens est que la France doit renoncer à extraire de son sous-sol les hypothétiques gaz et huile de schiste qui s'y trouveraient.* »<sup>133</sup>. Cette conclusion qui de fait n'a pas fait écho sur l'étude de la proposition de loi Jacob.

En effet, la Loi Jacob adoptée le 13 juillet 2011 n'est pas le reflet des seules pressions citoyennes qui auraient pu aboutir à cette conclusion, puisqu'au lieu d'encadrer l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste la Loi encadre la fracturation hydraulique, elle se focalise donc sur les aspects techniques. Cela a permis notamment dans un deuxième volet d'autoriser un certain nombre de permis de recherche pour améliorer la technique ou trouver des techniques alternatives via la Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation

---

<sup>131</sup> Sébastien Chailleux, *L'impossible accommodement entre participation publique et expertise dans la controverse sociotechnique sur les gaz de schiste*, op.cit

<sup>132</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste !: cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec*. Op.cit

<sup>133</sup> MM. François-Michel Gonnot et Philippe Martin. *Rapport d'information de MM. François-Michel Gonnot et Philippe Martin (Gers) déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur les gaz et huile de schiste*.

des hydrocarbures liquides et gazeux. Cette loi sous-entend donc une possible exploitation du gaz de schiste à l'avenir. « *Les bénéfiques du tournant délibératif ne sont donc pas réellement mis en place par les gouvernants mais plutôt pervertis. [...] Les canaux de la délibération publique officielle ont été cadrés comme un moyen d'acquiescer l'acceptabilité sociale* »<sup>134</sup>. Le gouvernement cherche alors à faire accepter sa vision auprès de la société civile qui ne voit pas cette loi comme un objectif atteint dans la lutte : « *la Loi Jacob c'est une fausse bonne loi, c'est une loi opportuniste et elle est pas forcément pérenne dans le temps* »<sup>135</sup>.

Si les opposants ont partiellement atteint leur cible et peuvent se réjouir d'avoir permis à la France d'être le premier pays à interdire l'exploration et l'exploitation par la fracturation hydraulique<sup>136</sup>, le projectile n'a en fait que rebondi sur la cible puisque la Loi Jacob laisse une porte entre-ouverte aux industriels et ne protège pas entièrement les citoyens : « *Non, on voit bien qu'elle nous protège pas puisque lorsqu'il y a eu en Conseil d'Etat, Total qui voulait récupérer son permis, on voit bien qu'on a ici un permis, [...] que Total tente de renégocier. Le permis du bassin d'Alès, qui concerne 5 communes, le permis Mouv'oil, il n'a pas été abrogé, alors on voit bien que c'est une campagne creuse, ils sont là pour occuper le terrain. Ils seront là si un jour ils ont le permis, ils le revendront* »<sup>137</sup>. Notamment parce que les termes de la Loi ne sont pas définis juridiquement, comme la « fracturation hydraulique », ce qui complexifie sa mise en application<sup>138</sup>.

Nous concluons sur le fait que cette loi ouvre donc un nouveau champ de contestation, une nouvelle voie à la mobilisation puisque « *la co-construction de l'incertitude législative et scientifique permet à de nouveaux programmes de recherche de voir le jour, ceci grâce à une loi malléable perçue comme un espace propice au développement d'expertises contradictoires dépassant les positions figées « anti » et « pro »* »<sup>139</sup>.

---

<sup>134</sup> Sébastien Chailleux, *L'impossible accommodement entre participation publique et expertise dans la controverse sociotechnique sur les gaz de schiste*, op.cit

<sup>135</sup> Entretien n°2

<sup>136</sup> Pierre-Marie Terral, *Op.cit*

<sup>137</sup> Entretien n°4

<sup>138</sup> « *La complexité relative à son application apparaît bientôt car la plupart des termes ne sont pas définis légalement.* » Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec*. *Op.cit*

<sup>139</sup> Mathieu Baudrin, Benoît Dauguet, Dalia Deias, Benjamin Raimbault, « *« On n'est pas des cow-boys »*. Controverse sur l'exploitation des gaz de schiste et stratégie de l'industrie pétrolière», *Revue d'anthropologie des connaissances* 2/2014 (Vol. 8, n° 2), p. 451-478

## 2) Une cible toujours en ligne de mire pour une cause en proie à de nouveaux rebonds

Nous verrons dans cette sous-partie, que la mobilisation n'est plus rythmée par l'urgence. Cependant celle-ci reste toujours latente et continue de résonner depuis le vote de la Loi Jacob puisque l'exploration du gaz de schiste n'est toujours pas interdite.

Nous pouvons alors parler d'une phase de normalisation de la mobilisation à partir du moment de basculement qu'est l'adoption de la Loi Jacob, au sens de F.Chateauraynaud<sup>140</sup>. C'est-à-dire que la lutte pour l'interdiction d'exploitation du gaz de schiste en France est depuis contrainte par la Loi dans son argumentaire, la norme a restreint le champ du débat. En effet un certain nombre d'acteurs estiment que la lutte n'a plus de sens car l'interdiction d'utilisation de la fracturation hydraulique empêche l'exploitation et l'exploration de cet hydrocarbure dans l'état actuel de la Loi et de la recherche. Le danger serait écarté, la question qui se pose alors pour les collectifs notamment est de savoir comment poursuivre la mobilisation ? Les militants, dans leur message, ont-ils mobilisé un angle d'ouverture des futurs<sup>141</sup> assez grand pour intégrer des possibilités de bifurcation du mouvement ?

Si dans un premier temps une baisse des effectifs dans le rang des collectifs et des décisions politiques ont eu tendance à nous faire penser que la lutte n'avait plus de raison d'être. Nous verrons par ailleurs que la mobilisation ne s'est pourtant pas éteinte et a su rebondir.

Effectivement, après l'adoption de la Loi « *Y'a eu un creux c'est vrai* » nous raconte ce maire ardéchois<sup>142</sup> même si finalement la mobilisation a perduré jusqu'à l'abrogation des permis en octobre 2011 puisqu'il y avait encore « 15 000 personnes à Lézan (Gard) en août, et encore 7 000 personnes à Barjac en octobre »<sup>143</sup>. Malgré cela ce militant affirme: « *Il y a eu des moments de creux au niveau des militants, à partir du moment où il y a eu la Loi Jacob de votée, la plupart des militants disaient « c'est fini, ça y*

---

<sup>140</sup> « *Lors de la normalisation il y a la contrainte des normes et règles procédurales qui obligent à anticiper les rebondissements d'un conflit. Par la suite la critique radicale peut être délaissée pour une critique régulatrice soumise aux normes de discussion institutionnelle ; il y a alors une baisse de la pression médiatique.* » Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, op.cit.

<sup>141</sup> *Ibidem*

<sup>142</sup> Entretien n°4

<sup>143</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec*. Op.cit

*est c'est terminé on a gagné » donc dans nos associations on a perdu énormément de militants parce que pour les gens c'était fini »*<sup>144</sup>. Et pour la chargée de mission chez FNE, cela va plus loin puisque c'est un état qui perdure : *« y'a eu une sorte de statu quo depuis »*<sup>145</sup>. Cela s'explique par le fait que la Loi encadre la controverse. Elle permet de confirmer un problème public mais restreint autour de la technique de la fracturation hydraulique.

D'autre part, avec la gauche au pouvoir depuis les élections présidentielles de 2012 et les différentes déclarations du Président à l'encontre de toute exploitation du gaz de schiste, les militants cessent de s'impliquer pour un problème qui semble sous contrôle politique et qui n'engage pas de nouvelles recherches sur le territoire<sup>146</sup>. L'adoption de la Loi a été validée en 2013 par le rejet de la QPC par le Conseil Constitutionnel<sup>147</sup> et F.Hollande a même promis de réformer le Code minier et de mettre en place un nouveau Grenelle de l'environnement<sup>148</sup>. Il a ainsi privé les militants de leurs derniers arguments de portée générale que sont l'évolution du Code minier et la transition énergétique française<sup>149</sup>. Depuis le 21 septembre 2012 une circulaire empêche tous travaux de recherche<sup>150</sup> donc *« le gouvernement depuis 2012 a pris des engagements environnementaux renforcés et par rapport à ces engagements renforcés, finalement n'a pas mis en place la commission d'évaluation telle qu'elle était prévue et du coup on est en France dans une situation bien particulière de l'interdiction d'une technique sans suivi finalement de cette technique »*<sup>151</sup>. Cette situation particulière qui devrait perdurer au moins jusqu'aux prochaines élections présidentielles<sup>152</sup>, n'invite pas à la mobilisation militante et médiatique et pourrait nous laisser penser que le mouvement s'est essoufflé. Pourtant différentes décisions politiques et juridiques ont permis aux opposants de recréer des moments décisifs.

---

<sup>144</sup> Entretien n°1

<sup>145</sup> Entretien n°2

<sup>146</sup> *« Pas de nouvelles études et en plus pas de programme de recherche parce que d'une certaine manière, du moins du point de vue du Ministère de l'Environnement, vu la loi qui est passée en juillet 2011, la loi d'interdiction, il n'est plus possible de financer directement des programmes de recherche là-dessus. On [le BRGM] est associés à des études qui se font en partenariat avec le Canada par exemple, »* Entretien n°3

<sup>147</sup> D'après la décision n° 2013-346 QPC du 11 octobre 2013

<sup>148</sup> Sébastien Chailleux, *L'impossible accommodement entre participation publique et expertise dans la controverse sociotechnique sur les gaz de schiste*, op.cit

<sup>149</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste !: cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec*. Op.cit

<sup>150</sup> OPECST, *Les techniques alternatives à la fracturation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non-conventionnels*, 27 novembre 2013.

<sup>151</sup> Entretien n°6

<sup>152</sup> *« je pense que jusqu'aux prochaines élections, ça me semble peu probable qu'il y ai un changement sur sa position dans les mois qui viennent »* Entretien n°6

En effet, malgré la position adoptée par le Président de la République depuis 2012, celle-ci ne semble pas claire de par les différentes déclarations des membres du gouvernement et de par les actions entreprises. Ce sont ces éléments d'incertitudes (cf encadré) qui ont permis aux militants de remobiliser plus fortement<sup>153</sup>.

#### **Éléments d'incertitude depuis les élections de 2012**

- Mars 2012 : annonce de la création de la Commission Nationale d'Orientation prévue par la loi. Elle ne voit finalement pas le jour face à la mobilisation,
- Mai 2012 : annulation des attributions de permis au large des côtes de la Guyane par N.Bricq alors Ministre de l'Environnement qui est alors remplacée par D.Batho qui affirme son opposition à ce type d'exploitation,
- Avril 2013 : le gouvernement missionne l'OPECST de rendre un rapport sur des techniques alternatives afin d'exploiter les hydrocarbures non-conventionnels appuyé par le Ministre de l'Industrie A.Montebourg,
- Fin 2013 : la Ministre de l'Environnement D.Batho est poussée à la démission et dénonce dans une conférence de presse les pressions de la société Vallourec, productrice de tubages pour l'industrie pétro-gazière, qui aurait annoncé à l'avance son départ du gouvernement,
- Avril 2015 : Le Figaro révèle un rapport demandé sous A.Montebourg qui révèle une alternative à la fracturation hydraulique,
- Le statu quo sur la réforme du Code minier et sur le permis du Bassin d'Alès.

Il y a donc une méfiance envers l'Etat qui est née<sup>154</sup> et si nous revenons sur quelques-uns de ces éléments nous pouvons observer des regains de mobilisation. Alors que le gouvernement annonce la création de la Commission, les réseaux se réactivent et les médias répondent présents, ce qui réenclenche un rapport de force avec les représentants. Finalement, cela pousse ces derniers à laisser de côté le deuxième volet de la Loi<sup>155</sup>. Et pour ce qui est du permis Mouv'Oil dans le Bassin d'Alès, selon ce maire ardéchois, « *[il] est plus petit mais en étant à cheval sur l'Ardèche et sur le Gard il maintenait quand même*

<sup>153</sup> Sébastien Chailleux, *L'impossible accommodement entre participation publique et expertise dans la controverse sociotechnique sur les gaz de schiste*, op.cit

<sup>154</sup> « *Et puis petit à petit les gens se sont rendu compte que l'Etat était pas du tout décidé à arrêter le projet* » Entretien n°1

<sup>155</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec*. Op.cit

*une mobilisation citoyenne assez forte* »<sup>156</sup>. Et au-delà de ces moments politiques, des décisions juridiques ont incité les opposants à se remobiliser comme l'attaque en justice de certains maires par l'entreprise Schuepbach pour avoir pris des arrêtés interdisant toute exploration, cela avant la loi. Il n'y a finalement pas eu de suite à cette plainte<sup>157</sup>. Mais il y a eu au cours de l'année 2016 la réattribution du permis de Montélimar auprès de l'entreprise Total par le Tribunal Administratif, décision qui est aujourd'hui en appel. Cela a donné lieu à une nouvelle manifestation en février 2016 à Barjac, réunissant 10 000 personnes dont 300 élus<sup>158</sup>. Nous observons donc que certains moments forts ont permis de remobiliser largement autour de l'interdiction d'exploiter le gaz de schiste car les opposants ont su mettre en récit ces moments, les définir comme des points de rupture ouvrant sur une nouvelle vision du futur<sup>159</sup>. Et cette remobilisation s'est faite sur fond d'effet de surprise pour les autorités : *« à chaque fois que l'Etat et les pétroliers pensent que le mouvement se démobilise parce qu'on en parle moins... etc...et qu'ils font des effets pour relancer la machine, à chaque fois, la mobilisation se recrée instantanément [...] jusqu'à présent les gens restent fortement contre ce projet »*<sup>160</sup>.

Toutefois si cela a été possible, c'est parce qu'un réseau est resté en veille depuis l'adoption de la loi, uni autour d'un leitmotiv commun : obtenir l'interdiction de toute exploration et exploitation du gaz de schiste en France<sup>161</sup>, de manière irréversible. Et selon ce membre d'un collectif, aujourd'hui *« on est revenu en nombre de militant à peu près ce qu'on était au début de la mobilisation en 2011 »*<sup>162</sup>. D'autre part, les militants ont su mettre en place différentes stratégies qui ont maintenu le réseau mobilisé. Nous pouvons citer les formations : *« On a quand même eu des formations, j'ai quand même participé à une sur comment s'enchaîner, ... Non mais après tout c'est assez jovial quand on le fait »*<sup>163</sup>. Il y a eu aussi la veille sur le terrain pour signaler des signes d'industries

---

<sup>156</sup> Entretien n°4

<sup>157</sup> *« Schuepbach nous avait attaqués au Tribunal Administratif pour excès de pouvoir parce qu'on avait délivré des arrêtés municipaux pour interdire le passage des camions, enfin la recherche quoi, donc on s'est tous retrouvés au Tribunal et là ils ont retiré la plainte »* Entretien n°4

<sup>158</sup> Adrien Boudet. « Barjac : retour en images sur la manifestation pour dire non au gaz de schiste ». *Midi Libre*, 29 février 2016.

<sup>159</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, op.cit.

<sup>160</sup> Entretien n°5

<sup>161</sup> *« le collectif est resté uni sur un thème pour lequel les gens nous ont soutenu dès le départ : c'est-à-dire pas d'exploitation des hydrocarbures. »* Entretien n°5

<sup>162</sup> Entretien n°1

<sup>163</sup> Entretien n°4

exploitantes<sup>164</sup>. De plus, les collectifs existants ont entamé un travail commun avec les collectifs étrangers pour structurer la cause à l'international<sup>165</sup>. Enfin, ils se sont appuyés sur le manque de clarté de la part du gouvernement pour maintenir la vigilance et donc continuer à mobiliser<sup>166</sup>, tout en conservant le dialogue avec le gouvernement<sup>167</sup>. Le maintien de ce dialogue permet au gouvernement de conserver une certaine légitimité dans son discours et de tenter d'éviter des oppositions trop fortes. Et ce, car « *Les Français entrent systématiquement dans le rapport de force pour faire valoir leurs discours dans le forum de la politique publique dont ils rejettent partiellement les règles en court-circuitant le processus « normal » de production législative ou administrative qui ne valorise pas leur mode d'action et leur argumentaire. [...] En effet, il ne s'agit pas seulement d'une méfiance bottom-up mais on la retrouve aussi en top-down* »<sup>168</sup>.

Donc même si la cause a connu une perte de vitesse après le vote de la Loi, la mobilisation a poursuivi sa trajectoire aux grées de moments décisifs parce qu'une partie des militants ne s'est jamais démobilisée et a su mettre en évidence la teneur que pouvaient avoir ces moments. Les opposants ont donc su maîtriser les différents niveaux des contraintes au fil de cette longue trajectoire, prenant la forme tour à tour d'une controverse, d'une épreuve de force voire d'un conflit durable<sup>169</sup>. Et il semble que cette mobilisation ne soit pas en bout de course, comme nous l'a dit cette chargée de mission : « *l'histoire du gaz de schiste, pour le coup c'est pas fini, y'a encore...* »<sup>170</sup>. Car la cible est toujours la

---

<sup>164</sup> Entretien n°2: « *Sur le terrain il y a eu des stratégies de mobilisation dès que les gens voyaient des camions arriver, y'a eu des sortes de relais où tout le monde s'appelait, et les gens venaient bloquer les camions. Les gens ont mis en place une sorte de réseau de veille et de mobilisation.* »

<sup>165</sup> « *depuis la COP21 on travaille vraiment ensemble[avec les autres pays], on a un vrai travail en commun et non plus des échanges [...] la COP21 où les collectifs internationaux se sont structurés pour une lutte internationale* » Entretien n°1

<sup>166</sup> « *même s'il y a eu ces abrogations, ces annulations de demande de permis, on sait que la majorité de nos gouvernants sont plutôt favorables à la recherche et à l'exploitation des GDS donc on est toujours vigilants et toujours présents.* » Entretien n°1

<sup>167</sup> « *pendant ces quelques années on a eu des demandes d'audition du Sénat, on a eu des demandes d'audition du Parlement, on a eu plusieurs rendez-vous avec les différents Ministres de l'écologie. [...] le conseiller Energie de la ministre nous a demandé, et nous on est arrivés avec un dossier bien monté, hyper travaillé, et il nous a demandé comment on faisait pour arriver avec un tel dossier parce que eux avec leurs services n'arrivaient pas à avoir de tels dossiers aussi complets. Donc disons qu'on nous prend au sérieux parce qu'on n'est pas que contre, on travaille vraiment, on fait des propositions et on a un vrai regard sur le sujet.* » Entretien n°1

<sup>168</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec. Op.cit*

<sup>169</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique, op.cit.*

<sup>170</sup> Entretien n°2

même, une loi interdisant toute exploration et exploitation du gaz de schiste en France<sup>171</sup> de manière pérenne comme l'exprime le slogan « gaz de schiste, ni aujourd'hui, ni demain ».

Enfin pour conclure sur la réussite de cette cause il nous faut nous interroger sur sa portée car « *conquérir une puissance d'expression c'est avant tout donner un maximum de portée à une vision du monde* »<sup>172</sup>.

## **B. Une portée multiple, force du mouvement d'opposition**

Si jusque-là nous nous sommes intéressés à la trajectoire de la cause du gaz de schiste en France dans son essence, il reste que « *la trajectoire d'un énoncé critique ne se limite pas à un certain type d'acteurs ou même à une cause et peuvent ainsi changer de sens, il provoque parfois des effets non-intentionnels* »<sup>173</sup>. Les acteurs ne maîtrisant pas la portée d'une cause qu'ils soutiennent, il nous faut donc étudier cet effet non-intentionnel d'une cause, qui peut la dépasser et conquérir d'autres sujets.

Mais avant cela, comment définir le concept de portée ? Selon F.Chateauraynaud c'est « *l'expression d'une évaluation critique des conséquences des énoncés, des idées ou des propositions* »<sup>174</sup>. Nous verrons à travers cette sous partie les éléments affectés et les arènes traversées par la cause du gaz de schiste ou par ses énoncés. Nous pourrions par exemple nous demander si justement l'opposition au gaz de schiste en France ne s'est pas prolongée à travers d'autres causes devenues plus visibles ?

### 1) Une mobilisation qui porte au-delà de ses premières arènes

Si la cause du gaz de schiste est à la croisée de nombreux domaines tels que la protection de l'environnement, l'économie, la question énergétique, la participation citoyenne, etc...elle ne se nourrit pas seulement de ces multiples facettes pour nourrir son discours et ses rangs. En effet, la cause se prolonge et ricoche sur ces enjeux plus larges.

---

<sup>171</sup> « *Ce qu'on demande aujourd'hui au gouvernement c'est une loi claire simple et nette qui interdise toute exploration, toute exploitation, de tous les hydrocarbures non-conventionnels* » Entretien n°1

<sup>172</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique, op.cit.*

p154

<sup>173</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique, op.cit.*

p120

<sup>174</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique, op.cit.*

p120

La cause du gaz de schiste s'est notamment prolongée sur la transition énergétique. Au-delà de l'évidence, qu' « *imaginer une stratégie sur le gaz et l'huile de schiste, c'est ébaucher le nécessaire débat sur le bouquet énergétique national* »<sup>175</sup>, ce prolongement peut s'expliquer par deux facteurs principaux.

Tout d'abord, si le gaz de schiste a débordé sur la question de la transition énergétique c'est entre autre parce que les ONG, comme les Amis de la Terre, s'étaient déjà positionnés sur les questions énergétiques et la cause du gaz de schiste n'a fait qu'alimenter ce premier discours. Et d'autre part, c'est parce que les opposants venant des collectifs ont cherché à élargir le débat. C'est ce dont nous a fait part cette enquêtee : « *Et ce que moi je trouve bien pour le coup c'est que les gens se sont intéressés, enfin une partie des gens se sont intéressés au gaz de schiste et après sont allés plus loin que juste le gaz de schiste. Ils se sont intéressés au reste du dossier de l'énergie et maintenant j pense qu'il y a des collectifs qui proposent, qui sont pas juste en opposition mais qui sont dans la proposition d'un autre modèle énergétique. Ça a été une porte ouverte à la transition énergétique* »<sup>176</sup>. Toutefois si cela a fait écho c'est parce que peu de temps après la Loi Jacob, en septembre 2012, s'est tenue la conférence environnementale qui par la suite a donné naissance au débat sur la transition énergétique organisé par le gouvernement à partir de janvier 2013. Ce débat a permis aux opposants au gaz de schiste de réinvestir leurs arguments au sein d'une nouvelle arène, spécifique à la question énergétique, bien que « *toute l'économie est conditionnée par le coût de l'énergie, ce qui entraîne toute une liste de conséquences socio-politiques* »<sup>177</sup>.

Nous avons pu retrouver le thème du gaz de schiste au sein de la synthèse des travaux lors du débat sur la transition énergétique, qui fait preuve de ce débordement. On y retrouve alors la Loi Jacob, qui contraint l'exploitation de ce gaz mais aussi les différents arguments pour et contre l'exploration. Nous notons que cette synthèse ne statue pas clairement sur l'avenir du gaz de schiste et se veut être neutre sur la question puisque l'exploitation n'est pas possible à l'heure actuelle. En intégrant le gaz de schiste dans une partie consacrée à « un bouquet énergétique faiblement émetteur de GES, sécurisé, diversifié, équilibré et compétitif » et plus précisément au sein des « autres actions pour

---

<sup>175</sup> MM. François-Michel Gonnot et Philippe Martin. *Rapport d'information de MM. François-Michel Gonnot et Philippe Martin (Gers) déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur les gaz et huile de schiste.*

<sup>176</sup> Entretien n°2

<sup>177</sup> Francis Chateauraynaud, Josquin Debaz. *Scénariser les possibles énergétiques. Les gaz de schiste dans la matrice des futurs.* 2012.

sécuriser notre approvisionnement », nous observons que c'est davantage le discours des industriels qui est réutilisé, preuve du débordement des arguments sur cette question de la transition. Par ailleurs, nous retrouvons la même défiance, voire méfiance entre société civile et gouvernants qui se matérialise par une réelle épreuve de force : « *ce programme politique prend, aux yeux des ONG (Greenpeace, les Amis de la Terre) qui ont quitté le débat avant même son lancement fin novembre 2012, l'allure d'un véritable passage en force* »<sup>178</sup>.

Mais ce constat ne s'applique pas seulement à la transition énergétique, mais à bien d'autres sujets encore comme le climat ou encore les accords TAFTA. Ces deux sujets ont notamment permis aux collectifs et ONG de se placer sur un plan international en abordant des sujets où d'autres pays se sont déjà engagés dans la lutte. C'est ce que nous a notamment révélé un entretien avec ce militant ardéchois : « *On travaille aussi beaucoup sur TAFTA évidemment, et globalement aujourd'hui et depuis la COP21 surtout, au niveau international on s'est beaucoup structuré, jusqu'à la COP21 en décembre 2015 au niveau international on travaillait beaucoup ensemble avec les Pays de l'Est, avec le Canada, avec les Etats Unis...mais on échangeait comme ça c'était des échanges formels de collectif à collectif. Et depuis la COP21 en fait y'a, avec la création de la Coalition 21 qui regroupe quelques 120 ONG et associations dont on fait partie, [...] en fait on se bat tous pour la même chose et pour changer le système, et pour un avenir plus...rose* »<sup>179</sup>.

D'autre part, il est assez étonnant de constater que les opposants au gaz de schiste ont su bousculer le monde scientifique. Comme le révèle notre entretien avec un membre du BRGM, selon lui l'opposition au gaz de schiste a eu pour effet d'interpeller « *le scientifique dans sa tour d'ivoire, comment nous, même dans un organisme public, on est pas dans les labos dans les universités, comment on communique avec la société ? Avec le public ? C'est vrai que on reste un peu dans notre petit monde, à moins qu'on soit sollicité par les collectivités territoriales ou les ministères mais on a du mal à aller expliquer en public* »<sup>180</sup>. Et nous pouvons rebondir à ce sujet par les propos de G.Molinatti<sup>181</sup> qui pense

---

<sup>178</sup> Francis Chateauraynaud, Josquin Debaz. *Scénariser les possibles énergétiques. Les gaz de schiste dans la matrice des futurs*. 2012.

<sup>179</sup> Entretien n°1

<sup>180</sup> Entretien n°3

<sup>181</sup> Gregoire Molinatti et Lionel Simonneau. « A Socioenvironmental Shale Gas Controversy Scientists' Public Communications, Social Responsibility and Collective Versus Individual Positions ». *Science Communication*, n° 2 (1 avril 2015): 190-216.

que la controverse a imposé aux chercheurs une réflexivité sur eux-mêmes, leur équipe et leur travail. Et ce parce qu'ils se sont senti un devoir envers les citoyens de communiquer sur l'extraction de ce gaz.

En revanche ce même scientifique nous a expliqué aussi que selon lui, la controverse a aussi eu pour effet de bloquer toute application scientifique impliquant un forage. Il nous raconte que « *du coup nous ce qui nous désole un peu, c'est pas tellement que le gaz de schiste ait été interdit ou pas, parce que ça c'est une décision politique, ce qui nous désole nous c'est que dès qu'on veut faire un trou pour quoi que ce soit, même pour de la géothermie qui est une énergie renouvelable, même de ce point de vue là on ne peut plus faire de forages. Enfin on a du mal à faire des forages. Donc ça c'est l'extension de la controverse à d'autres domaines des exploitations du sous-sol. [...] du fait qu'il y ait un forage tout de suite y'a des levées de boucliers* ». Et de manière plus globale au-delà de la science, la membre du CHNC fait un bilan similaire : « *c'est devenu un sujet passionnel qui clive la vie politique et provoque beaucoup de polémiques. Et que du coup, en fait, la France aborde ce sujet de façon générale et avec peu de pragmatisme* ». Au cours de l'entretien elle nous a expliqué que le France était un des rares pays à avoir un moratoire sans toutefois poursuivre la recherche. Il y aurait donc un blocage scientifique lié à du passionnel.

Nous comprenons donc que de manière globale, l'opposition au gaz de schiste à affecter le secteur scientifique dans sa manière d'évoluer.

Par ailleurs, si nous devons retenir une seule arène affectée par l'opposition au gaz de schiste, c'est le Code minier. En effet, un des aboutissements de la cause du gaz de schiste, c'est la demande de réforme de ce Code, vu comme obsolète. Celui-ci est vu comme inadéquat puisqu'il ne prend pas en considération la Charte de l'environnement, pourtant intégrée à la Constitution, et est pointé du doigt pour ce qui est du secret de l'octroi des permis. Or « *l'administration se défend d'avoir suivi les règles* »<sup>182</sup>. Et de fait des projets de loi sont nés dès avril 2011 pour réformer le Code minier, puis des rapports sur ses besoins de révision. Cependant jusque-là, cette réforme est en « *statu quo* » selon la chargée de mission FNE, même s'il y a eu une certaine prise en compte des demandes d'amélioration de l'information auprès du public.

---

<sup>182</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec. Op.cit*

L'exemple du Code minier montre comment les opposants au gaz de schiste ont réussi à mettre à l'agenda politique une de leur revendication, qui pourtant appartient à une arène bien plus large que le gaz de schiste seul. Toutefois, le fait que cette réforme n'ait toujours pas abouti nuance cette réussite.

Nous avons donc vu à travers cette sous-partie comment les opposants ont su traverser et prolonger leur discours au sein d'autres arènes que celle purement consacrée au gaz de schiste. Ce processus d'extension de la cause et de sa standardisation à travers d'autres peut être analysé comme un mécanisme de survie utilisé par les opposants car comme nous le verrons encore par la suite, cette portée aux multiples facettes est une force de la cause du gaz de schiste.

## 2) Un mouvement social qui permet d'ouvrir le champ des possibles

La mise en place du mouvement social contre le gaz de schiste dans le Sud-Est de la France, tout d'abord dans l'Aveyron et l'Ardèche, a ouvert une fenêtre d'opportunité<sup>183</sup> pour les collectifs qui sont nés par la suite en France et à l'étranger. « *En fait on a aidé à monter les collectifs du Var, du Vaucluse, du Gard, de Savoie, du Rhône, des collectifs en Ile de France et aussi beaucoup de collectifs à l'étranger. On a aidé à la création de collectifs dans le Maghreb, en Europe de l'Est et même on a donné de gros coup de main aux Etats Unis entre autres, principalement au collectif de l'Etat de New York, on a travaillé avec les Canadiens* »<sup>184</sup> comme nous le relate ce militant ardéchois. Et c'est ce qui ressort des entretiens avec les opposants au gaz de schiste : le partage des connaissances et du savoir-faire, telle une signature.

Si ces premiers collectifs aveyronnais et ardéchois ont pu faire profiter de leurs savoirs, c'est qu'ils avaient valeur d'exemple dans leur capacité à informer, mobiliser et structurer les collectifs. C'est notamment un point important défendu par ce maire ardéchois, pour qui « *La France [on] a quand même été exemplaire, et l'Ardèche surtout, pour le mouvement quoi. Et chaque fois y'a des rassemblements, même Barjac en février, les collectifs des autres pays et des autres régions, ils viennent parce qu'ils reconnaissent l'exemplarité de notre combat. J'avais fait plusieurs déplacements de soutien dans d'autres régions [...]. J'ai été appelé par beaucoup d'autres élus, départements pour me*

---

<sup>183</sup> Concept de J.Kingdon

<sup>184</sup> Entretien n°1

*dire : mais comment vous avez-fait le collectif des élus ? On avait quand même une valeur d'exemplarité »*<sup>185</sup>. Et comme nous le verrons encore par la suite, la cause exemplaire peut nourrir un processus de fédération, comme nous avons pu l'observer pour l'altermondialisme notamment<sup>186</sup>.

La figure d'exemple des collectifs en général leur ont permis par la suite d'échanger avec des collectifs travaillant sur d'autres sujets. Nous constatons alors que la signature des collectifs anti-gaz de schiste porte bien plus loin que la cause. « *Alors nous au sein du Collectif 07 on a notre commission scientifique et notre commission juridique qui elles travaillent toujours uniquement sur le gaz de schiste mais en mettant ça en partage avec d'autres structures mais nous en fait on produit de la recherche sur le gaz de schiste. Mais on travaille avec des gens qui sont dans des collectifs Stop TAFTA, des collectifs Transition, avec des collectifs Climat... on travaille avec beaucoup de gens comme ça quoi, voilà »*<sup>187</sup>.

Toutefois cette valeur d'exemple, comme nous l'avons dit plus tôt, ne s'est pas limitée au territoire français. En effet le mouvement d'opposition français s'est invité à l'international. C'est notamment S.Chailleux qui en parle dans sa thèse : « *En effet, une partie du slogan français exprimait ainsi ce refus : « gaz de schiste, ni ici, ni ailleurs ». Comme le montre P.-M. Terral, une certaine trans-nationalisation de la lutte contre le gaz de schiste se met en place. Tous les mouvements nationaux ne sont pas inter-reliés mais les liens sont visibles entre plusieurs d'entre eux. L'influence des mouvements québécois et américain sur la mobilisation française a été notée, mais ce sont ensuite les Français qui supportent les Polonais puis les Algériens »*. Et R.Cantoni<sup>188</sup> va plus loin, en disant que l'influence du mouvement français a permis de réunir des groupes venant de Pologne, d'Allemagne, du Royaume-Uni et d'Amérique du Nord. Il faut alors noter l'importance de l'association No Fracking, qui est une association transnationale, qui permet de fédérer autour de la cause à l'international.<sup>189</sup>

Nous retrouvons ce constat dans le discours de la plupart de nos enquêtés. Cette militante ardéchoise nous raconte que « *Josh Fox quand il est venu dans notre région. Quand il est venu à la réunion de notre collectif, il a dit que la conscience citoyenne*

---

<sup>185</sup> Entretien n°4

<sup>186</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique, op.cit.*

<sup>187</sup> Entretien n°1

<sup>188</sup> Roberto Cantoni. *Poland, France and the shale gas revolution: environmental and economic concerns.* Pittsburg, 2015.

<sup>189</sup> Pierre-Marie Terral, *Op.cit*

*française a été utile aux Etats-Unis. C'est-à-dire que l'Etat de New York a voté contre la fracturation hydraulique à la demande d'un mouvement citoyen c'est parce que des gens se sont dit si les Français par un mouvement citoyen sont arrivés à interdire la fracturation hydraulique nous aussi on peut y arriver »<sup>190</sup>. Pour la chargée de mission chez FNE, l'impact a surtout été européen. Selon elle, ça a « donné de la force à d'autres pays européens qui étaient un peu embêtés, et la France a peut être ouvert une voie pour que les autres pays se positionnent contre »<sup>191</sup>. Nous pouvons notamment penser à la Bulgarie qui par la suite a voté un moratoire<sup>192</sup>, ou encore à l'Allemagne qui a voté un moratoire pour cinq ans, tout en poursuivant la recherche.*

Et les opposants ne se sont pas juste reposés sur cette influence qu'ils ont pu avoir, le but était de renforcer ces liens, d'aller toujours plus loin en resserrant les liens comme en témoigne une commune ardéchoise qui avait « essayé à un moment donné de faire un jumelage avec des communes de Pologne »<sup>193</sup>. Et par la suite, enfin depuis la COP21, ces liens se sont effectivement renforcés : « on travaille vraiment ensemble, on a un vrai travail en commun et non plus des échanges [avec les autres pays] »<sup>194</sup>. Nous observons donc que la cause est en évolution continue et que si elle a pu avoir une telle portée c'est qu'au-delà de la puissance d'expression, les collectifs ont intégré une fonction d'universalisation dans leurs actes et leur discours.

De plus, la portée principale de la cause du gaz de schiste est l'ouverture de la voie aux autres mobilisations. En effet, cette mobilisation « a montré quand même a beaucoup de populations qu'un mouvement citoyen pouvait changer les choses »<sup>195</sup>. Elle a donc permis aux « simples » citoyens de croire en leur pouvoir d'action, d'autant plus dans cette période de crise de la représentativité et alors que cette cause est une des rares à avoir fait bouger les lignes sous la présidence Sarkozy. C'est d'ailleurs avec une certaine fierté que ce militant ardéchois nous raconte : « On nous dit ça au ministère, on était le premier et le seul mouvement à reporter une décision prise, ferme et définitive par rapport au gouvernement, de plus de 5 ans. Le premier forage qui devait avoir lieu il y a plus de 5 ans n'a toujours pas eu lieu et ça simplement par un mouvement citoyen. Donc c'est vraiment une reconnaissance, et vraiment un grand... enfin c'est quelque chose d'assez

---

<sup>190</sup> Entretien n°5

<sup>191</sup> Entretien n°2

<sup>192</sup> Entretien n°6

<sup>193</sup> Entretien n°4

<sup>194</sup> Entretien n°1

<sup>195</sup> Entretien n°4

*extraordinaire quoi. Et ce qu'on nous dit au gouvernement c'est qu'il n'y a pas d'autres mouvements avec cette puissance-là. Et en fait ce qu'on pense c'est qu'une grande partie des mouvements contestataires des dernières années ont été encouragés par notre mouvement. Et en fait le mouvement des ZAD par exemple à l'origine c'est à 80% des gens qui sont dans des collectifs anti-gaz de schiste. Donc je crois que ça a réveillé une conscience et une confiance militante chez beaucoup de gens. C'est que des citoyens, tous seuls dans leur coin, en se regroupant et en cherchant d'autres personnes qui pensaient comme eux pouvaient arriver à faire bouger les choses. Donc je crois que ça a permis une prise de conscience militante »<sup>196</sup>*

De manière générale, la cause est considérée comme réussie pour les citoyens car elle sert d'acquis pour montrer que les citoyens ont « obtenu plus de transparence dans la délivrance de ces permis, plus d'information des citoyens et un peu plus de concertation »<sup>197</sup>. Ce succès permet de penser que lorsqu'émergeront d'autres causes similaires c'est bien l'expérience, l'innovation locale, qui feront de l'exemple la preuve, plutôt que des choix globaux soient imposés<sup>198</sup>. En ce que « *La controverse a permis à un public concerné de se former aux enjeux spécifiques aux hydrocarbures et dont les porte-paroles réclament aujourd'hui le droit à être inclus dans le réseau d'action publique qui gère ces questions. La disqualification du mouvement des collectifs de citoyens hors des associations environnementales certifiées, hors des forums politiques nationaux et hors de la « rationalité scientifique » (cf. la rhétorique de l'obscurantisme) ne semble pas une stratégie viable à moyen terme puisque ce réseau d'acteurs est aujourd'hui structuré de manière durable sur le territoire malgré l'épuisement de la controverse relative à la fracturation hydraulique »*<sup>199</sup>. La cause du gaz de schiste oblige donc les gouvernants, les autorités publiques à intégrer les citoyens engagés dans la prise de décision. Nous concluons sur ce point par cette citation de F.Chateauraynaud : « *il va falloir réinventer les processus de délibération et de décision et cela ne se fera pas sans prendre en compte les formes de critique les plus radicales du système »*<sup>200</sup>.

---

<sup>196</sup> Entretien n°1

<sup>197</sup> Entretien n°2

<sup>198</sup> Agrobiosciences, Francis Chateauraynaud. « Sciences, technologies et marchés : des formes de mobilisation inédites capables de déranger les pouvoirs. » *Agrobiosciences*, 9 septembre 2013.

<sup>199</sup> Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste ! : cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec. Op.cit*

<sup>200</sup> Agrobiosciences, Francis Chateauraynaud. « Sciences, technologies et marchés : des formes de mobilisation inédites capables de déranger les pouvoirs. » *Agrobiosciences*, 9 septembre 2013.

Enfin, la cause du gaz de schiste en France a su traverser de nouvelles arènes, s'inscrire au cœur d'autres domaines et d'autres pays tout en ouvrant la voie à de nouvelles mobilisations. Nous pouvons donc dire que si cette cause a pu prolonger sa trajectoire c'est grâce à la portée de ce mouvement, une portée qui fait sa force aujourd'hui encore puisqu'elle est invoquée par des acteurs venant d'horizons très divers sur des scènes variées.

## Conclusion

Tout l'objet de ce mémoire était de répondre à la question : en quoi l'opposition au gaz de schiste en France est-elle une cause réussie ? Nous avons donc étudié cette cause depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui dans le but de comprendre et démontrer ce qui pouvait la caractériser comme telle en s'inspirant du modèle de la balistique sociologique.

D'ailleurs, dans un premier temps si nous reprenons la typologie de F.Chateauraynaud pour caractériser une cause réussie. Selon lui, « *une cause réussit quand* :

1. *Elle parvient à se constituer comme précédent ou par analogie avec un grand précédent ;*

2. *Elle contribue au déplacement de jeux de pouvoirs et de savoirs, en modifiant des règles et des standards ;*

3. *Elle procure un contenu exemplaire à des mots d'ordre et des grands principes ;*

4. *Elle a donné lieu à des modes de mobilisation transposables ;*

5. *Elle fournit la matière d'alertes et de critiques dérivées qui alimentent le travail politique d'acteurs et d'institutions sur la longue durée »<sup>201</sup>. Or la cause du gaz de schiste reprend bien l'ensemble de ces points, comme nous l'avons vu tout au long de ce mémoire. Elle est en effet considérée comme un précédent ayant modifier les jeux de pouvoirs comme de savoirs, en ce qu'un mouvement citoyen a su imposer un rapport de force auprès des industriels et des gouvernants sur un sujet technique et relativement inconnu dont les citoyens ont su se faire les experts. De plus, ses mots d'ordres comme la manière dont s'est structurée la cause, font office d'exemple. Ce qui lui permet encore aujourd'hui de poursuivre sa course à travers des scènes et des temporalités qui varient. Cette typologie nous permet donc de caractériser le gaz de schiste comme une cause réussie.*

D'autre part, en nous inspirant du modèle de la balistique sociologique, nous avons pu voir que même si les opposants à l'exploitation du gaz de schiste n'ont pas réussi à faire interdire cette exploitation, ils ont réussi à porter cette cause de manière à ce qu'elle perdure et à lui conférer une portée. Depuis la structuration du mouvement jusqu'à aujourd'hui, donc tout au long de la trajectoire de cette cause, les acteurs ont su adapter leur stratégie, leur discours, leurs arguments, pour « ajuster le tir », malgré les différentes

---

<sup>201</sup> Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, op.cit. p417

échelles d'action et l'apparition continue de nouveaux événements et c'est en cela qu'on l'identifie comme une cause réussie.

En définitive, même si nous n'avons pas été au bout du modèle de la balistique sociologique pour étudier cette cause, car il est très complet et complexe. C'est en s'en inspirant que nous pouvons conclure sur le succès de l'opposition au gaz de schiste.

Cependant une question reste en suspens. Il est vrai qu'on peut se demander si, comme l'a fait F.Chateauraynaud au sujet des OGM, nous pouvons qualifier cette cause de conflit réussi ? Car il nous semble qu'au-delà d'une logique de controverse la question du gaz de schiste aujourd'hui en France se pose dans une logique de conflit puisque la confrontation n'a pas plus pour but de sélectionner et hiérarchiser les arguments mais bien « *de rendre manifestes des régimes ou des visions du monde incommensurables, de sorte que ce qui est un bon argument pour les uns en est un très mauvais pour les autres* ». <sup>202</sup> Mais cette question, dans le prolongement de cette étude pourrait faire office d'un nouveau sujet, ce qui permettrait de parfaire l'utilisation du modèle de la balistique sociologique tout en élargissant l'échantillon des entretiens.

*« Il faut exiger de chacun ce que chacun peut donner.*

*L'autorité repose d'abord sur la raison. »*

Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, 1943

---

<sup>202</sup> Francis Chateauraynaud, « L'histoire des OGM n'est pas une controverse ratée mais un conflit réussi ». *Op.cit*

## **Bibliographie et sources**

### **A. Rapports et publications sur le gaz de schiste et les hydrocarbures non-conventionnels**

Académie des Sciences. *Éléments pour éclairer le débat sur les gaz de schiste*, 15 novembre 2013.

Antoine De Ravignan, « Il y a de l'eau dans le gaz », in *Alternatives économiques*, n° 300 (01/03/2011), P. 33-35

Arnaud Gossement. *Droit minier et droit de l'environnement. Eléments de réflexion pour une réforme relative à l'évaluation environnementale, à l'information et à la participation du public*, 10 décembre 2011.

Assemblée Nationale et Sénat. *LOI- n°2015- portant réforme du régime des mines et portant habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnances les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit minier*, 2015.

BRGM, *Maîtrise des impacts et risques liés à l'exploitation des hydrocarbures de roche-mère : enjeux, verrous et pistes de recherche*, septembre 2011.

Centre des Hydrocarbures Non-Conventionnels. *Pétrole et gaz de schiste : dossiers techniques et environnementaux*, 2016.

CGIET-CGEDD. *Les hydrocarbures de roche-mère en France*, février 2012.

CIREN - CNRS. *La Transition Énergétique en France Une cartographie des enjeux et des controverses*, 2013.

CNRS. « Le gaz, énergie de la transition ? » *CNRS Le journal*, 29 juillet 2014.

Conseil national du débat. *Synthèse des travaux du débat national sur la transition énergétique de la France*, Juillet 2013.

EPA. *Assessment of the Potential Impacts of Hydraulic Fracturing for Oil and Gas on Drinking Water Resources*, Juin 2015.

Greenfacts, *Risques sanitaires et environnementaux liés à l'exploitation de gaz de schiste en Europe*, 2012

Helen Thompson, « Fracking boom spurs environmental audit », *Nature*, 29 mai 2012

Institut Montaigne. *Gaz de schiste : comment avancer ?*, Juillet 2014.

Jeff Tollefson, « Is fracking behind contamination in Wyoming groundwater? », *Nature*, 4 octobre 2012

Jeff Tollefson, « Secrets of fracking fluids pave way for cleaner recipe », *Nature*, 11 septembre 2013

Laboratoires de l'Université de Montpellier 2. *Gaz de schiste : les questions qui se posent. Contribution au débat sur l'exploration pétrolière dans le sud de la France*, 29 janvier 2011.

Michel Meyer - SIG. *Les gaz de schistes - Définition, état des lieux et perspectives*. Genève, Février 2013.

MM. François-Michel Gonnot et Philippe Martin. *Rapport d'information de MM. François-Michel Gonnot et Philippe Martin (Gers) déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur les gaz et huile de schiste*.

M. Jean-Paul Chanteguet. *Rapport d'information de M. Jean-Paul Chanteguet déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire sur la réforme du code minier*, 20 mai 2015.

Nicola Jones, « United States investigates fracking safety », *Nature*, 12 mai 2011

OPECST. *La transition énergétique à l'aune de l'innovation et de la décentralisation*, 9 novembre 2013.

OPECST, *Les techniques alternatives à la fracturation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non-conventionnels*, 27 novembre 2013.

Philippe Charlez et Pascal Bayloq. *Gaz et pétrole de schiste... en questions*. TECHNIP, 2014.

Pierre-René Bauquis. *Parlons gaz de schiste en 30 questions*. La Documentation française. Doc' en poche, 2014.

Quentin Mauguit, « Fracturation hydraulique : une distance de sécurité de 600 m requise », *Futura-sciences*, 28 avril 2012

Yaroslav Pigenet. « Le gaz, énergie de la transition ? » *CNRS Le journal*, juillet 2014.

## **B. Articles d'actualité**

Adrien Boudet. « Barjac : retour en images sur la manifestation pour dire non au gaz de schiste ». *Midi Libre*, 29 février 2016.

Agnès Rousseaux. « Le Larzac en lutte contre le gaz de schiste ». *Bastamag*, 1<sup>er</sup> avril 2011.

Coralie Schaub. « Gaz de schiste : On est loin de la manne annoncée ». *Libération*, 16 juin 2013

Fabrice Nicolino « Du gaz à tous les étages /GAZAREM LOU LARZAC ». *Planète sans visa*, 17 octobre 2010.

Fabrice Nicolino, « Les gaz de schistes annoncent-ils une révolution ? » *Planète sans visa*, 8 novembre 2010.

Fabrice Nicolino, « Sans commentaire ou presque (sur les gaz de schistes) » *Planète sans visa*, 2 janvier 2011.

Fabrice Nicolino, « Une surprise pour les gens du Marriott (sur les gaz de schistes) ». *Planète sans visa*, 2 janvier 2011.

Fabrice Nicolino, « Révélation au sujet de Nicolas Sarkozy (sur les gaz de schistes) ». *Planète sans visa*, 3 janvier 2011.

Fabrice Nicolino, « Paris, l'Arabie Saoudite et le frère de Patrick Balkany ». *Planète sans visa*, 4 janvier 2011.

Fabrice Nicolino, « Quand Borloo se met hors-la-loi (sur les gaz de schistes) ». *Planète sans visa* 10 janvier 2011.

Fabrice Nicolino, « Une pétition de combat (sur les gaz de schistes) ». *Planète sans visa*, 11 janvier 2011.

Fabrice Nicolino, « Quand les gazières américaines flipent (sur Gasland) ». *Planète sans visa*, 25 janvier 2011.

Fabrice Nicolino « La supercherie de madame Kosciusko-Morizet (sur les gaz de schistes) ». *Planète sans visa*, 4 février 2011.

Fabrice Nicolino « Des questions sur les gaz de schistes ». *Planète sans visa*, 20 février 2011.

Fabrice Nicolino, « Toreador fait du lobbying auprès de nos ministres ». *Planète sans visa* 20 février 2011.

Fabrice Nicolino, « Une noble déclaration (sur les gaz de schistes) ». *Planète sans visa*, 22 février 2011.

Fabrice Nicolino « La bande des Quatre se fout des gaz de schistes ». *Planète sans visa*, 25 février 2011.

Fabrice Nicolino « L'eau est follement radioactive (à cause des gaz de schistes) ». *Planète sans visa*, 27 février 2011.

Fabrice Nicolino, « Nouvelles révélations (sur les gaz de schistes) ». *Planète sans visa*, 3 avril 2011.

Fabrice Nicolino. « Arnaud Gossement as a guest star ». *Planète sans visa*, 27 avril 2011.

Fabrice Nicolino « Coup de force des lobbies (sur les gaz de schistes) ». *Planète sans visa*, 5 juin 2011.

Fabrice Nicolino, « Quand on ne comprend pas tout (sur les gaz de schistes) ». *Planète sans visa*, 4 août 2011.

Fabrice Nicolino, « Montebourg, Batho, Hollande et le parti de la laideur ». *Planète sans visa*, 7 novembre 2013.

France, Risque Sanitaire. « Connaître la chronologie de l'interdiction du gaz de schiste en France en 2011, année du tournant ». *Comprendre les risques sanitaires*.

Jean Barra. « Gaz de schiste : la nouvelle donne ». *Revue Progressistes* (2014).

Jean-Michel Bezat, « Les Républicains relancent le débat sur les gaz de schiste ». *Le Monde*, 15 février 2016, sect. Planète.

Laurent Carpentier. « Larzac : ça sent le gaz. Le nouveau combat de José Bové. ». *Magazine Le Monde*, 22 janvier 2011.

Les Amis de la Terre. « Gaz de schiste : ni ici, ni ailleurs ». *La Baleine*, n° 165 (Printemps 2011).

Les Amis de la Terre, *Repousser les limites : la ruée vers les gaz et huiles de schiste en Argentine*, Mai 2014.

Michel Coste. « Exploitation des gaz de schistes en Ardèche méridionale. Aspects économiques ». *Club de Mediapart*, 1 août 2011.

### **C. Emissions télévisées et films**

Arte Future. « Quel est l'avenir du gaz de schiste, Didier Bonijoly ? » *Arte Future*, septembre 2015.

Arte Future. « Une fracturation hydraulique en douceur ? | Sciences, environnement, technologies » *Arte Future*, 20 novembre 2015.

Doris Buttignol et Carole Menduni. *No Gazaran*. Documentaire, 2014.

France 3. « La démocratie fracturée », 2014.

France 5. « Les lobbies contre-attaquent ». *Le Monde en face*, 2014.

Josh Fox. *Gasland*. Documentaire, 2010.

Lech Kowalski. *La malédiction du gaz de schiste*. Documentaire, 2013.

RTS, « Gaz de schiste : trésor sous nos pieds ou cauchemar écologique ? « émissions - a bon entendeur », 5 octobre 2011.

RTS « Gaz de schiste : quels avantages ? quels risques ? » *Geopolitis*, 24-06-2013.

#### **D. Publications en sciences sociales**

Agrobiosciences, Didier Torny. *Risques sanitaires et alimentaires et lanceurs d'alerte*. (Publication originale), mars 2000.

Agrobiosciences, Francis Chateauraynaud. « Sciences, technologies et marchés : des formes de mobilisation inédites capables de déranger les pouvoirs. » *Agrobiosciences*, 9 septembre 2013.

Antoine Goxe. « CALLON (Michel), LASCOURMES (Pierre), BARTHE (Yannick), 2001, Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique ». *Développement Durable et Territoires*, La couleur des idées, 2003, 358.

Arthur Jobert. « L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général ». *Politix*, n° 42 (Deuxième trimestre 1998): 67-92.

Danny Trom. « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative. » *Revue française de science politique*, n° 1 (1999): 31-50.

Francis Chateauraynaud, « L'histoire des OGM n'est pas une controverse ratée mais un conflit réussi ». *Billet Socio-informatique et argumentation*, 2010.

Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Editions Petra, coll. « Pragmatismes », 2011, 477 pages

Francis Chateauraynaud, Josquin Debaz « Observer la sécurité sanitaire dans la durée. Leçons cognitives et pratiques d'un observatoire socio-informatique ». *Billet Socio-informatique et argumentation*, 2011.

Francis Chateauraynaud. « A plusieurs titres, on peut dire que ce conflit est réussi » *Un grand entretien avec Francis Chateauraynaud*. Mission Agrobiosciences, octobre 2012.

Francis Chateauraynaud, Josquin Debaz « Des alertes à couper le souffle ». *Billet Socio-informatique et argumentation*, 2012.

Francis Chateauraynaud, *Des prises sur le futur. Regard analytique sur l'activité visionnaire*, 2012.

Francis Chateauraynaud, Josquin Debaz, avec la collaboration de Pierrick Cézanne-Bert, « L'affaire des gaz de schiste. Anatomie d'une mobilisation fulgurante ». *Billet Socio-informatique et argumentation*, 2012.

Francis Chateauraynaud, Josquin Debaz. *Scénariser les possibles énergétiques. Les gaz de schiste dans la matrice des futurs*. 2012.

Francis Chateauraynaud et Philippe Zittoun. « The future they want – or do not want: Shale gas opponents vs. proponents between local motives and global scenarios ». In *ResearchGate*, 2014

Francis Chateauraynaud. « 21èmes Controverses Européennes de Marciac ». In *Aux modèles et aux chiffres, préférer les expériences des milieux*, 2015.

Frédéric Nicolas. *La médiatisation des "controverses" liées au changement climatique. Regards sociologiques*. Paris, 2010.

Gregoire Molinatti et Lionel Simonneau. « A Socioenvironmental Shale Gas Controversy Scientists' Public Communications, Social Responsibility and Collective Versus Individual Positions ». *Science Communication*, n° 2 (1 avril 2015): 190-216.

Jean-Claude Flamant. *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique. Note de lecture de l'ouvrage de Hans Jonas*, janvier 2009.

Julien Weisbein. *La délibération dans l'action publique territorialisée*, 2013.

Kari de Pryck, François Gemenne, Maxime Combes, François Damerval, Mathilde Mathieu, Olivier Sartor et Thomas Spencer. *Dossier SciencesPo / CERI*, 02/2014.

Mathieu Baudrin, Benoît Dauguet, Dalia Deias, Benjamin Raimbault, « « On n'est pas des cow-boys ». Controverse sur l'exploitation des gaz de schiste et stratégie de l'industrie pétrolière », *Revue d'anthropologie des connaissances* 2/2014 (Vol. 8, n° 2), p. 451-478

Olivier Caïra. « Chateauraynaud F., Torny D., Les sombres précurseurs. Une sociologie de l'alerte et du risque ». *Politix*, n° 52 (2000): 243-47.

Pierre Lascoumes. « Les arbitrages publics des intérêts légitimes en matière d'environnement ». *Revue française de science politique*, n° 3 (1995): 396-419.

Pierre-Marie Terral, « La fronde contre le gaz de schiste : essai d'histoire immédiate d'une mobilisation éclair (2010-2011) », *Ecologie & politique* 2/2012 (N° 45), p. 185-194

Pierre Rosanvallon. « Le sens de la contre-démocratie ». *Commentaire*, n° 120 (2007): 254.

Roberto Cantoni. *Poland, France and the shale gas revolution: environmental and economic concerns*. Pittsburg, 2015.

Sébastien Chailleux, *L'impossible accommodement entre participation publique et expertise dans la controverse sociotechnique sur les gaz de schiste*, 22 novembre 2013

Sébastien Chailleux. *Non au gaz de schiste !: cadrages et débordements de la controverse sur les hydrocarbures non conventionnels en France et au Québec*. Bordeaux, 2015.

Ulrich Beck. « La société du risque globalisé revue sous l'angle de la menace terroriste ». *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 114 (2003): pp 27-33.

## Annexes

### A. Annexe 1 : Liste des personnes interrogées

N°	ORGANISME CONTACTEE	TITRE/POSTE DE LA PERSONNE INTERROGEE
1	Collectif anti-gaz de schiste 07	Porte-parole
2	France Nature Environnement	Coordinatrice du réseau Energie
3	Bureau des Ressources Géologiques et Minières	Directeur adjoint à la direction risque et prévention
4	Collectif anti-gaz de schiste des Maires d'Ardèche	Président
5	Collectif anti-gaz de schiste Auzonnet/Cèze et Gagnières	Membre
6	Centre des Hydrocarbures Non-Conventionnels	Directrice de la communication

## B. Annexe 2 : Grille d'entretien type

Catégories	Questions
Présentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvez-vous vous présenter ? Quel poste occupez-vous ?</li> <li>- Quel est votre parcours ?</li> <li>- Qu'est-ce qui vous a amené à la controverse du gaz de schiste ?</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvez-vous me présenter votre organisation ?</li> <li>- Quelles sont ses missions et objectifs? Qui représente-t-elle? Quel est son champ d'action? (local, régional, national, international)? Quelles sont ses ressources? (humaines, financières, matérielles)</li> <li>- L'exploitation du gaz de schiste est-il l'unique sujet de revendication de votre organisation?</li> </ul>
Vous et la controverse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que pensez-vous de l'exploration du gaz de schiste ? de l'exploitation? de la fracturation hydraulique ?</li> </ul>
L'organisation et la controverse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvez-vous me décrire le processus qui a décidé votre organisation à agir dans le dossier du gaz de schiste?</li> <li>- Quelles spécificités à votre organisation sur ce sujet? Quels sont les points sur lesquels elle s'est focalisée dans la controverse ? Quelle a été votre contribution dans cette controverse ?</li> <li>- Votre organisation a-t-elle changée ses positions depuis le début de la controverse ?</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- N'y avait-il pas d'autres organisations existantes défendant les mêmes positions que vous auriez pu rejoindre? Quelles sont vos relations avec les autres organisations défendant les mêmes positions que vous?</li> <li>- Quelles sont vos relations avec les organisations défendant des positions opposées aux vôtres?</li> <li>- Quelles sont vos relations avec le gouvernement? Avec les élus locaux? (Avez-vous une relation facile avec les décideurs politiques ou bien la communication est-elle difficile? Comment jugez-vous les prises de position des élus?)</li> <li>- Quelles sont vos relations avec les médias ? Avec les experts ?</li> </ul>
La controverse en général	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels éléments de contexte ont influencé la controverse dans ses débuts? quels ont été les signes précurseurs à la controverse ? Quels événements l'ont influencé par la suite ?</li> <li>- Qui a lancé l'alerte selon vous ?</li> <li>- Quelle trajectoire a suivi la controverse selon vous ? Quels ont été les moments décisifs/moments clés/de vérité selon vous ?</li> <li>- Quels sont et ont été les enjeux principaux (sujets de lutte) de cette controverse ? les revendications portées par la controverse ? Ont-ils/elles évoluées au cours de la controverse ?</li> <li>- Pourquoi une telle mobilisation/réaction en France ? qu'est-ce qui fait que la controverse en France est si singulière selon vous ?</li> </ul>
Arguments, discours, récit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels arguments avez-vous mobilisé ? A quel moment ?</li> <li>- Quel discours avez-vous mobilisé ?</li> <li>- Etes-vous toujours actif dans la controverse ?</li> </ul>
Les opposants dans la controverse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment les opposants se sont-ils mobilisés ? Comment l'opposition s'est-elle structurée ?</li> <li>- Qui étaient les opposants au gaz de schiste ? sont-ils les mêmes aujourd'hui ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qui sont/ont été les pro-gaz de schiste ?</li> <li>- Y a-t-il des segments différents dans l'opposition ? quels sont-ils ?</li> <li>- Quelles ont été les actions menées par les opposants et votre organisation en particulier ? Comment ces actions ont été choisies ?</li> <li>- Quel est le meilleur moyen de pression auprès de l'opinion publique/gouvernement dans cette controverse? (en termes d'arguments, de menace d'actions, etc.)</li> <li>- Pourquoi et comment les opposants ont-ils su imposer un tel rapport de force selon vous (jusqu'à la loi)? Quelles stratégies ont-ils mis en œuvre ?</li> <li>- Qui est ou s'est fait le porte-parole de l'opposition au gaz de schiste selon vous ?</li> <li>- Quels arguments ont-ils déployés ? les arguments étaient-ils nouveaux ou avaient-ils déjà été mobilisés dans d'autres controverses ou conflits ? qu'est ce qui a permis de renforcer ces arguments (par quelle preuve ou quelle critique) ou au contraire de les affaiblir ? Comment ont-ils évolués (changement de registre ?) ?</li> <li>- Qu'est ce qui a fonctionné ou non (arguments, communication, etc..)? qu'est ce qui aurait dû être fait ou non? (organisation d'un débat public officiel ?)</li> <li>- Y a-t-il eu des points d'entente avec les pro-Gaz de Schiste ? des points où il était possible de faire des concessions ?</li> <li>- Quels scénarios du futur les opposants ont-ils mobilisés ?</li> <li>- Pourquoi ce rapport de force ne s'est-il pas prolongé après le vote de la loi ?</li> <li>- Que pouvez-vous me dire des relations/interactions entre les opposants et la sphère politique ? et la sphère étatique ? quel a été le poids des différents rapports des commissions et que pensez-vous des commissions? Quel impact du changement de couleur politique à la tête de l'Etat?</li> </ul>
<p>Les opposants et les autres acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelle a été la place des experts dans cette controverse ? qui étaient-ils ? quelle influence ont-ils eu sur la controverse ? sur votre organisation ? comment se sont-ils positionnés dans la controverse ? Comment ont-ils ou se sont-ils mobilisés ? Quelle place face aux autres acteurs de la controverse ? Quand ils ont été mobilisés par d'autres, quel était le but ? Quel est votre regard sur l'expertise contredisant vos positions?</li> <li>- Quelle place ont tenus les médias dans la controverse ? quelle influence ont-ils eu sur le discours des opposants ? du web en général ? quels médias ont soutenus les opposants ?</li> </ul>
<p>Prise de recul sur la controverse</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Où en sommes-nous aujourd'hui ? qui porte la controverse ? quels sont les arguments mobilisés ? sur quoi se focalise-t-elle ?</li> <li>- Quelle a été ou quelle est la portée de cette controverse selon vous ? qu'est-ce que ça a changé (sur les territoires en danger, en France en général, en politique) ? quelle ouverture des possibles ? A-t-elle renforcé ou mis à mal des questions plus larges/états de fait ?</li> <li>- Pensez-vous que l'on puisse parler d'un conflit/contestation réussie comme pour les OGM ?</li> <li>- Quelles suites pour cette controverse ?</li> </ul>

## **C. Annexe 3 : Loi Jacob**

JORF n°0162 du 14 juillet 2011 page 12217  
texte n° 2

### **LOI n° 2011-835 du 13 juillet 2011 visant à interdire l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par fracturation hydraulique et à abroger les permis exclusifs de recherches comportant des projets ayant recours à cette technique (1)**

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,  
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

#### **Article 1**

En application de la Charte de l'environnement de 2004 et du principe d'action préventive et de correction prévu à l'article L. 110-1 du code de l'environnement, l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par des forages suivis de fracturation hydraulique de la roche sont interdites sur le territoire national.

#### **Article 2**

Il est créé une Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux. Elle a notamment pour objet d'évaluer les risques environnementaux liés aux techniques de fracturation hydraulique ou aux techniques alternatives. Elle émet un avis public sur les conditions de mise en œuvre des expérimentations, réalisées à seules fins de recherche scientifique sous contrôle public, prévues à l'article 4. Cette commission réunit un député et un sénateur, désignés par les présidents de leurs assemblées respectives, des représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations, des salariés et des employeurs des entreprises concernées. Sa composition, ses missions et ses modalités de fonctionnement sont précisées par décret en Conseil d'Etat.

#### **Article 3**

I. — Dans un délai de deux mois à compter de la promulgation de la présente loi, les titulaires de permis exclusifs de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux remettent à l'autorité administrative qui a délivré les permis un rapport précisant les techniques employées ou envisagées dans le cadre de leurs activités de recherches. L'autorité administrative rend ce rapport public.  
II. — Si les titulaires des permis n'ont pas remis le rapport prescrit au I ou si le rapport mentionne le recours, effectif ou éventuel, à des forages suivis de fracturation hydraulique de la roche, les permis exclusifs de recherches concernés sont abrogés.  
III. — Dans un délai de trois mois à compter de la promulgation de la présente loi, l'autorité administrative publie au Journal officiel la liste des permis exclusifs de recherches abrogés.  
IV. — Le fait de procéder à un forage suivi de fracturation hydraulique de la roche sans l'avoir déclaré à l'autorité administrative dans le rapport prévu au I est puni d'un an d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende.

## **Article 4**

Le Gouvernement remet annuellement un rapport au Parlement sur l'évolution des techniques d'exploration et d'exploitation et la connaissance du sous-sol français, européen et international en matière d'hydrocarbures liquides ou gazeux, sur les conditions de mise en œuvre d'expérimentations réalisées à seules fins de recherche scientifique sous contrôle public, sur les travaux de la Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation créée par l'article 2, sur la conformité du cadre législatif et réglementaire à la Charte de l'environnement de 2004 dans le domaine minier et sur les adaptations législatives ou réglementaires envisagées au regard des éléments communiqués dans ce rapport. La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.